

*Louresse
Rochemenier*



2004

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

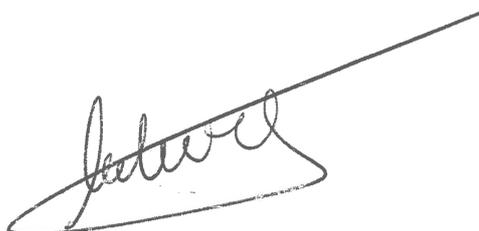
C'est avec plaisir que nous vous diffusons ce bulletin 2004, j'en remercie les auteurs.

Vous trouverez dans ces pages, les sujets abordés et traités lors des réunions de conseil, des renseignements divers, puis les animations au sein de nos associations.

Cette année sera une année de concertation et de réflexion pour mener à bien notre Plan Local d'Urbanisme ainsi que certains gros chantiers : agrandissement de l'école et de la cantine ou construction d'un bloc scolaire, réalisation de la réserve d'eau, finition et aménagement du lotissement des Charmilles, plantations de haies. Dans nos villages comme dans notre bourg, nous avons des projets et des travaux seraient nécessaires. Vos conseillers étudient les priorités et la façon de les réaliser, tout en respectant notre budget. Malgré cela, nous sommes à votre écoute.

Je remercie les personnes qui viennent me rendre visite pour discuter des problèmes que nous rencontrons.

Aujourd'hui par le biais de ce bulletin, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de Louresse. A toutes et à tous, au nom du Conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.



Sommaire

Pages 1 -2	Mot du maire, Edito
Pages 3-4	Infos municipales, Etat civil
Pages 5	Permanences à Doué
Pages 6-7-8-9-10-11	Séances du conseil municipal Budget
Pages 12- 13	Communauté de communes
Pages 14-15-16-17	PLU
Pages 18	SMITOM
Page 19	Remembrement- Plantation de haies
Page 20	Journée d'animation en milieu rural
Page 21	La Commune de Louresse - Internet
Page 22-23	Des nouvelles du PNR
Page 24	Plate forme gérontologique
Page 25	L' ADMR
Pages 26 -27	Centre social
Page 28	Théâtre
Pages 29	Histoire de la commune
Pages 30	La vie de l'école
Pages 31 à 38	La vie des Associations
Page 439	Les Maisons Fleuries
Page 40	Calendrier des fêtes

Une nouvelle année commence,
 Une belle page blanche
 Que nous devons écrire ensemble
 Pour le bonheur de tous.
 On ne peut être heureux
 Sans son voisin, n'est ce pas ?
 C'est ensemble que nous devons vivre 2004
 Et peut-être, dans cette perspective, la première
 chose à cultiver serait elle la tolérance.
 Le voisinage n'est pas toujours facile.
 On aimerait bien se décharger sur son voisin
 Des servitudes, charges et toutes choses
 ennuyeuses.
 Mais tout sur la commune est l'affaire de tous et
 chacun.
 N'est ce pas ce civisme élémentaire que nous
 devons apprendre aux enfants dès l'âge de
 l'école ?
 Le partage des avantages et des obligations,
 Le respect des uns et des autres,
 Et d'abord des adultes qui prennent soin d'eux
 Education primordiale !
 Condition de bonheur,
 Pour eux en premier, et pour tous.
 Affirmons aux enfants le bonheur du respect.
 Or le bonheur doit bien exister à Louresse,
 Puisque les demandes de logements affluent.
 Ce renouvellement,
 Ce rajeunissement de la population
 C'est la vie.
 Mais c'est du même coup pour notre
 municipalité la nécessité de prévoir et définir de
 nouvelles zones d'habitations et d'exploitations
 afin que Louresse grandisse harmonieusement ;
 Aidé du bureau d'étude, le PLU est un travail de
 longue haleine, sur plusieurs années.
 Souhaitons bon courage à nos élus et
 remercions-les dès maintenant.
 A tous, vraiment tous

BONNE ET HEUREUSE ANNEE
Les Louressois !

Infos municipales

HORAIRES DE LA MAIRIE

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 02.41.59.13.13 Fax : 02.41.59.95.70

E.mail : louresse.rochemenier@wanadoo.fr

Permanences du 1^{er} adjoint

Mr Christian BOISSEAU

Le mercredi de 12 h à 13 h et le samedi de 11 h à 13 h

Ouverture au public

Du mardi au samedi de 8 h à 13 h

Permanences du 2^{ème} adjoint

M^{me} Maryline MARTIN

Le vendredi de 12 h à 13 h et le samedi de 11 h à 13 h

Permanences de Mr le Maire

Mr Germain METIVIER

Le mardi, jeudi de 12 h à 13 h et le samedi de 11 h à 13 h

TARIFS SALLE COMMUNALES

SALLE DES FETES

	HABITANTS DE LA COMMUNE	HORS COMMUNE
JOURNEE COMPLETE	137,47	185,99
FORFAIT WEEK-END	206,20	278,98
REUNION SANS BUFFET	32,34	32,34
REUNION AVEC BUFFET FROID	48,51	48,51
VIN D'HONNEUR	32,34	40,42
VENTE-EXPO	48,51	48,51
COUVERTS	0,31	0,31
NETTOYAGE DE LA SALLE	48,51	48,51

Montant de la caution : 153 €

SALLE DU TERRAIN DES SPORTS

HABITANTS DE LA COMMUNE 45 € HABITANTS HORS COMMUNE 61 €

Montant de la caution : 77 €

CONCESSION CIMETIERE

Le prix de la concession est fixée pour l'année 2004 à 76 €

ETAT CIVIL 2003

Naissances

Adèle BERTHELOTEAU

Louise BLOUIN

Paul CHARGE

Chloé GABORY

Zolin GRIVAULT

Louis HERVE



Alice LAMY

Simon MOREAU

Louis-Marie OGEREAU

Louane PAMBOURG

Eloïse QUINCHARD

Lola RAYMOND

Benjamin RENAULT

Océane VIGNERON

Clément VERON



Mariages

Patrice MONPEYROUX

et Anne ROTHE

Charles PINEAU

et Maud SOULARD

Décès

Jean LECLERC

Jean MAINGUY

Gwladys PASQUIER

Pascaline PASQUIER

Désiré HUNAUULT

Infos municipales

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Mme BAYON Dolorès
4, place du cèdre
Tél : 02.41.59.93.59

Mme GAZO Sabrina
6, résidence du parc
Tél : 02.41.50.68.98

Mme LANDARD Françoise
5, rue des champs chailloux
La Bournée
Tél : 02.41.59.93.23

Mme MAITREAU Marie-Pierre
8, rue de la chapelle
Tél : 02.41.59.31.85

Mme MARTIN Anne
3, rue du domaine
Launay
Tél : 02.41.59.95.99

DEMANDEUR D'EMPLOI

La liste des offres d'emploi de Maine et Loire est à la disposition du public à la mairie. Cette liste est envoyée par fax par l'ANPE de Saumur via AIE de Doué la Fontaine le lundi matin et le mercredi matin.

COLLECTES DE DECHETTERIE

Ordures ménagères : le jeudi matin

Tri sélectif (caissettes jaunes et bleues)

Le vendredi matin :

Semaines paires : Caissettes jaunes et bleues

Semaines impaires : Caissettes jaunes et vertes

Déchetterie de Doué : un accès gratuit pour les particuliers

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

RESEAU ANJOU BUS

1/ CARTE SOLIDARITE

Le Conseil général de Maine et Loire a décidé de mettre en place une tarification solidarité en faveur des personnes économiquement faibles utilisant le réseau « Anjou-Bus » avec un prix unique de 0,50 euros par voyage quels que soient le jour, l'heure et la distance parcourue.

2/ CARTE JEUNE

Les jeunes de moins de 25 ans scolarisés ou domiciliés en Maine et Loire peuvent utiliser le réseau « Anjou-Bus » avec une carte jeune délivrée gratuitement en mairie. Le billet pour un trajet, quel que soit la distance, leur coûtera 1,30 euros. Cette possibilité leur permet des déplacements peu onéreux mais seulement les mercredis et samedis après-midi et pendant les vacances.



Permanences à Doué

5, place Justice de paix (près de la mairie)
De 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
(Fermeture le vendredi à 17 h)
Tél : 02.41.59.77.09

ADMR (Aides ménagères)

Tous les jours sauf le jeudi après-midi - Etage

CAF (Caisse d'Allocations familiales)

Le lundi matin de 11 h à 12 h 30 - Etage

CONCILIATION JUDICIAIRE

Sur rendez-vous au secrétariat 2^{ème} et 4^{ème}

mardi matin de chaque mois - Etage

CONSEILLER CONJUGAL

Sur rendez-vous au secrétariat - Etage

DIALOGUES (Aide psychologique pour tous)

Les mardis de 11 h à 19 h - Etage

FNATH (Mutilés du travail)

3^{ème} lundi de chaque mois de 10 h à 11 h 30 - Rez de
chaussée

IMPOTS (En période fiscale uniquement)

Demander les dates au secrétariat - Etage

SECURITE SOCIALE

Le mercredi de 14 h à 16 h 30 (sauf vacances
scolaires) - Etage

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE (DISS) - REGIME SECURITE SOCIALE

Mme LELIEVRE Florence

Centre de Circonscription d'Action Sociale et de
Santé

Place René Nicolas (En face de l'AIE)

Le lundi de 14 h à 17 h - Le jeudi de 9 h 30 à 12 h

Tél : 02.41.40.21.10

ANTENNE MSA - REGIME AGRICOLE

Centre des Fontaines (près de la gare routière)

- ASSISTANTE SOCIALE (MSA)

Mme GLEMIN

Permanences téléphoniques le mardi de 9h30 à 12h30

Au 02.41.59.11.10

- CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Mme MEAR

Permanences téléphoniques le mardi de 9h30 à
12h30

Au 02.41.54.06.44

- PERMANENCES ADMINISTRATIVES (Pour tout renseignement administratif)

Le lundi de 9 h à 12 h 30

Le mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Au 02.41.59.11.10

PERMANENCES SERVICES HABITAT

Conseil de Développement du Pays Saumurois

1, place Justice de Paix

Permanences le jeudi de 14 h à 17 h

Tél : 02.41.59.71.95

En raison des modifications importantes apportées
pour l'octroi des subventions ANAH, tout
propriétaire est invité à téléphoner au Conseil de
Développement avant de se déplacer.

PERMANENCES AINES SERVICES - CLIC DU SAUMUROIS

(Centre Local d'Information et de Coordination
géronologique)

Une structure à l'écoute des Personnes âgées et de
leur entourage.

Vous souhaitez rester à domicile malgré le
vieillessement. Mais certains gestes et démarches de la
vie quotidienne vous sont désormais difficiles ou
impossibles.

Vous vous posez des questions :

*Je ne peux plus faire mes courses, ni préparer mon repas,
vais-je pouvoir rester chez moi ?*

*J'aimerais améliorer mon logement afin de rester chez
moi, où dois-je m'adresser ?*

*Je sors de l'hôpital, comment organiser mon retour à
domicile ?*

*Ma mère est dépendante, a-t-elle droit à l'Allocation
Personnalisée à l'autonomie (APA) ?*

*Mes parents sont dépendants et je dois m'absenter
quelques jours, mais je ne peux pas les laisser seuls, qui
dois-je contacter ?*

Quelles que soient vos préoccupations, Aînés Services
- CLIC du Saumurois peut vous aider pour une
solution d'urgence, pour un besoin quotidien ou
encore pour prévenir un besoin futur.

Par l'écoute, la coordinatrice évalue les besoins avec
vous et/ou votre famille, vous propose une réponse
adaptée à votre situation et vous oriente vers les
services spécialisés compétents.

**Béatrice ROBERT, animatrice-coordinatrice
répondra gratuitement à vos questions, vous
orientera et facilitera vos démarches.**

Horaires : au bureau

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 45 et de 14 h à 18 h

A l'antenne MSA de Doué la Fontaine

4, rue St Denis - Tél : 02.41.59.28.12

En permanence

A la mairie de Souzay-Champigny

Le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 15 h à 17 h.

Au Centre Social de Montreuil Bellay

Le 3^{ème} mardi de chaque mois, de 9 h à 11 h.

Séances et travaux du conseil municipal

Depuis le 29 novembre 2002 et, jusqu'au 18 novembre 2003, le conseil municipal a été invité à se réunir seize fois. Il a délibéré à 106 reprises. Vous trouverez dans les pages ci après le résumé des décisions les plus importantes.

HABITAT

Lotissement des charmilles

Le 1^{er} septembre 2003, le conseil a accepté le concours de la DDE pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie du lotissement. Le montant des honoraires s'élève à 4784 € HT.

Les appels d'offres sont en cours de vérification pour connaître l'entreprise qui obtiendra le marché. Le coût des travaux sera très proche de 90 000 € HT.

Permis de construire

Depuis le premier novembre 2002 et jusqu'au trente et un octobre 2003, il a été attribué onze permis de construire pour des habitations.

Un seul concerne le lotissement des charmilles.

Les dix autres ont été accordés sur le reste du territoire communal.



Lotissement des Charmilles en février 2003

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans le cadre de l'étude du P.L.U., la numérisation du cadastre est une étape indispensable. La Société ERIGE a été retenue pour réaliser ce travail. Le coût de la prestation est de 1674 € TTC.

Pour l'élaboration du P.L.U., huit cabinets ont été contactés. Trois seulement ont répondu favorablement à notre demande. Après en avoir délibéré le 26 mars 2003, le conseil a retenu le cabinet URBAN'ISM de HUISMES (37). Le montant du devis de base s'élève à 23633 € TTC.

Le 26 mai 2003, il a été retenue une option supplémentaire proposée par le bureau d'étude. Il sera organisé une réunion publique avec débat accompagnée d'une exposition. La population pourra consigner ses remarques sur un registre laissé à sa disposition.

Le 26 juin 2003 composition de la commission du P.L.U. :

Mme MARTIN Maryline, MM. METIVIER Germain, BOISSEAU Christian, CHAUVIN Jacky, DESVALLON Sébastien, FOREST Jean-Yves, JOBARD Alain, MABILLE Bernard.

Séances et travaux du conseil municipal

VOIRIE

Les travaux habituels de voirie ont été réalisés. Plus particulièrement :

- Le chemin des Sablons.
- Le chemin limitrophe avec Denezé aux Patauderies.
- Le chemin des étangs et le parking du lavoir de la Bournée.

Changement de nom de rue

Le 16 décembre 2002, il a été décidé le changement de nom de la «rue de Saint-Georges». En effet, depuis la mise en service de la déviation de Louresse, cette rue ne conduit plus à la localité de Saint-Georges sur Layon. Elle s'appelle désormais «rue du vieux puits».

BATIMENTS MUNICIPAUX

Atelier communal

Le 29 novembre 2002, le conseil a retenu le devis de l'entreprise RICHARD (2150 € HT) pour la pose de la clôture devant l'atelier communal.

Boulangerie

La capacité de la cuve à fuel de la boulangerie est seulement de 600 litres. Le 10 novembre, le conseil a adopté le principe de l'installation d'une cuve plus grande pour 770 €. Il sera nécessaire de la faire sur mesure pour éviter de modifier le local où se trouve la cuve actuelle.

Salle des fêtes

La porte d'entrée de la Salle des Loisirs était usée . L'entreprise de M. Michel FOULARD à été retenue pour installer une nouvelle porte en aluminium. Le montant des travaux s'est élevé à 2968 € TTC.

Caves de Rochemenier

Le 27 janvier 2003, pour réaliser les travaux d'électricité au musée, le conseil a retenu le devis des Ets. LIMON pour un montant de 1042 € TTC.

M. Alain DARTEIL a effectué les remplacements de deux fenêtres en chêne, l'une aux caves et l'autre à l'église de Rochemenier. Coût des travaux : 1124 € TTC.

Ecole et cantine

Le 26 février 2003, le conseil a adopté le principe de création de sanitaires et d'une salle d'activité à l'école «Alexandre Pain». L'estimation du projet représente un coût de 50 903 € HT. Une demande de subvention a été faite au titre de la DGE.

Le 28 avril 2003, présentation du projet d'agrandissement de la cantine scolaire afin de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général. Le montant des travaux est évalué à 43 070 € HT.

Compte tenu de la croissance prévisionnelle de l'effectif des élèves au sein du R.P.I. Louresse Rochemenier – Denezé sous Doué, l'ouverture d'une classe supplémentaire n'est pas à exclure. Ceci nous conduit actuellement à réfléchir sur l'ensemble des équipements scolaires de la commune.

Séances et travaux du conseil municipal

AUTRES DELIBERATIONS

16/12/2002 : Le Conseil municipal a accepté que le régisseur des caves de Rochemenier participe au salon professionnel du tourisme organisé par Cap à l'Ouest à Angers au printemps 2003. Le coût pour la commune s'est élevé à 1184 € TTC.

27/01/2003 : L'évacuation des eaux pluviales dans les bas de Louresse au lieu-dit « Champfort » était parfois difficile. Le conseil a accepté d'effectuer les travaux de busage « aux Biouses » pour un montant de 3510 € HT.

26/06/2002 :

- Inscription à la formation pour le permis de conduire « C » du deuxième agent technique. Le devis de la SARL La Routière LOISEAU a été retenu pour un montant de 1296 € TTC.
- Edition de 6000 diplômes publicitaires pour les enfants participant au jeu de l'enfant roi. Ces documents sont remis aux jeunes visiteurs du musée de Rochemenier. Coût de l'édition, 1020 €

15/07/2003 : Prix de la restauration scolaire pour l'année 2003/2004 : 1,94 €

11/08/2003 : Prix de la garderie périscolaire pour l'année 2002/2003 : 1,75 €

01/09/2003 :

- Le prix d'une concession trentenaire au cimetière sera de 76 € à partir du 1^{er} janvier 2004.
- Le Syndicat Intercommunal d'Electricité de Maine et Loire a procédé à une vérification de l'ensemble du réseau d'éclairage public. Deux coffrets ne sont pas aux normes. Le coût de remplacement est de 1446 € TTC pour la commune.

ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

La loi sur l'eau de janvier 1992 donne des compétences et obligations nouvelles aux collectivités dans le domaine de l'assainissement.

Au plus tard le 31 décembre 2005, la commune devra assurer le contrôle des assainissements de chaque habitation.

Pour nous aider à faire les choix sur les modes d'assainissement à mettre en place (collectif ou non collectif) une étude a été demandée par la commune auprès de la société N.C.A. Nous disposons depuis fin novembre d'un premier jet de l'étude dite de «zonage d'assainissement»

La synthèse des résultats de l'enquête par questionnaire et des visites au domicile est la suivante :

Pratiquement toutes les maisons du bourg sont raccordées au réseau collectif.

Il a été recensé au cours de l'examen visuel 175 logements qui relèvent actuellement des techniques d'assainissement autonome.

Pour ces logements, 139 questionnaires ont été envoyés. 113 ont été retournés, soit un taux de réponse à 81%.

La quasi totalité des maisons possèdent un système de pré traitement. Seuls 11 foyers ne sont pas équipés.

Séances et travaux du conseil municipal

Les systèmes d'épuration sont peu développés. On constate seulement 21 filtres à sable et 31 réseaux de tranchées d'infiltration.

Beaucoup d'installations ont un système de rejets vers des puisards, le fossé ou vers des caves en sortie de fosse. Ces techniques sont interdites.

Observation particulière : 75% des personnes interrogées sont satisfaites de leurs installations alors que moins de 25% d'entre elles sont conformes. Ces chiffres démontrent à eux seuls l'étendu de notre travail pour convaincre chacun de disposer d'une installation d'assainissement conforme à la réglementation.

Désormais, Monsieur Pernès de la société N.C.A. va devoir nous présenter son rapport dans le détail et le peaufiner. Ceci permettra au conseil municipal, courant 2004 d'établir un projet de zonage d'assainissement.

La commune pourra ensuite, après enquête publique délimiter :

- Les zones d'assainissement collectif où elle est tenue d'assurer la collecte des eaux usées domestiques, le stockage, l'épuration et le rejet des eaux collectées.
- Les zones relevant de l'assainissement non collectif où elle est tenue d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement autonome.
- Les zones où des mesures doivent être prises pour délimiter l'imperméabilisation des sols et pour la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement.

EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION

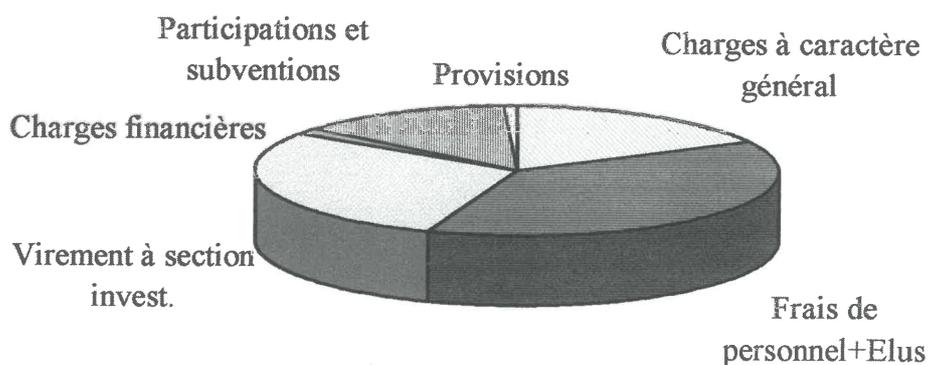
Une étude relative au projet d'épandage des boues du bassin de rétention a été réalisée par le cabinet AVAL ANJOU VALORISATION pour le montant de 2100 € HT.

La réalisation des opérations de nettoyage de la Lagune et d'épandage des boues a été confiée à l'entreprise SARP OUEST. Le coût des travaux s'est élevé à 5707 € HT.

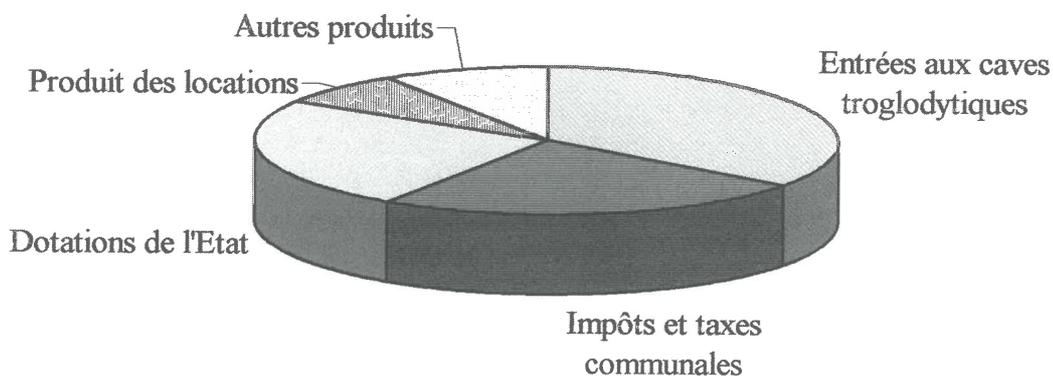


Budget

Section de Fonctionnement Dépenses



Section de Fonctionnement Recettes



Le montant total du budget de fonctionnement 2003 est de 572 534 €

Cette année il fait apparaître un excédent de 70 947 €.

Avec le report des années précédentes, il permet le virement à la section d'investissement de 193 000 €.

Budget

Budget

Point financier du remembrement

Factures Payées TTC

Aménagement des sols et hydraulique

Entreprise PINEAU lot 1 h	41 657 €
Entreprise NORET lot 2 h	91 159 €
Entreprise NORET lot 3 h	32 784 €

Voirie

Entreprise HARDOUIN	203 566 €
---------------------	-----------

Divers

Publication dans les journaux, appels offres	1 603 €
--	---------

TOTAL Payé 370 769 €

Reste à réaliser TTC

Prévision réserve d'eau + Ecottiers	42 317 €
Maîtrise d'œuvre (DDA)	42 880 €
Appel d'offre/plantation haies	61 696 €

Coût TOTAL actuel 517 662 €

Subventions reçues - 269 455 €

Subventions à recevoir (prévision) - 20 900 €

Coût net TTC pour la Commune 227 307 €

(hors étude initiale et travaux de géomètre)

Dont TVA récupérable d'ici 2 ans, environ 77 000 €

Autres dépenses que celles figurant dans le résumé des délibérations du conseil.

Acquisitions diverses :

-Standard téléphonique Diatonis pour la mairie 717 €

-Deux tables au parking de Rochemenier 571 €

-Une tondeuse John Deere autotractée (MGAV) 1098 €

-Une débroussailleuse Husqvarna (MGAV)

-Un chauffe eau salle des Loisirs (RABEAU) 839 €

-Chauffe eau pour le logement de la cantine 503 €

-Le portail du cimetière (FOULARD) 1046 €

Recettes de fonctionnement :

La principale recette de fonctionnement est celle du musée troglodytique de Rochemenier avec environ 36% du Budget.

Les prix des entrées pour 2004 n'ont pas été augmentés.

	Adultes	Scolaires, étudiants
INDIVIDUELS	4,50 €	2,40 €
GROUPES	3 €	2 €

Taux et produit des différentes taxes communales :	Taux	Produit 2002
Taxe d'habitation	9,41%	25 200 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,73%	22 819 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	25,63%	28 552 €
Taxe professionnelle	9,46%	38 464 €

Le taux des taxes communales est inchangé.

L'ensemble des taxes communales représentent 24% du budget.

Les différentes dotations de l'Etat représentent 24% du budget.

La location des immeubles de la commune représente 7% du budget.

Autres produits 9% du budget



COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la région de Doué-la-Fontaine

DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE DOUE LA FONTAINE

Attention ! Le journal de la communauté de communes «découvrir» paraît 2 fois par an, en juin et en décembre. Il est distribué dans chaque boîte à lettre mais peut se trouver au milieu des prospectus.

Vous pouvez également avoir toutes les informations que vous souhaitez sur l'évolution de notre communauté de communes :

- ✎ En allant aux bureaux de la communauté de communes
19 rue de la providence
49700 DOUE LA FONTAINE - Tel : 02 41 83 11 80
Email: sg@cc.douelafontaine.com



Bureau de la Communauté de Communes

Vous serez reçu à l'accueil par Florence TRITT ou bien par les collaborateurs permanents du conseil de communauté : Mariette GUILLOTEAU, Arnaud GUILLOU et Anne JUDAIS.

- ✎ En consultant le site Internet de la communauté
www.cc-douelafontaine.com

Nouvelles compétences adoptées par la communauté de communes lors de la réunion du conseil d'administration du 24 juin 2003.

- ✎ L'école de musique : versement des subventions pour le fonctionnement de cette association et prise en charge des coûts liés à l'occupation des locaux situés Avenue Saint-Exupéry à Doué la Fontaine.
- ✎ L'Office du Tourisme : versement des subventions et prise en charge des coûts liés à l'utilisation des locaux situés 30 place des Fontaines à Doué.
- ✎ Accueil et Animation pour la petite enfance : étude, gestion, entretien, construction ou



Atelier-relais dans la zone de la Saulaie

extension des structures d'accueil concernant la petite enfance.

- ✎ Contrats éducatifs locaux (CEL) : organisation, gestion et développement de ces contrats (voir détail plus loin)

La communauté investit dans 2 parcs d'activités économiques. Le développement économique est le premier domaine d'actions partagées par la communauté de communes. Ainsi le prolongement de parcs d'activités existants sur Doué la

Fontaine, la communauté réalise deux aménagements :

- ✎ La petite champagne (près de Super U - Voir la revue «découvrir» de juin 2003).
- ✎ La Saulaie - Les Fougerons (près de la quincaillerie Douëssine)

Les taxes professionnelles des entreprises installées sur ces secteurs viendront en recette dans le budget de la communauté.

Communauté de Communes

Projets communautaires en discussions dans les conseils municipaux de chaque commune :

- ✎ Instauration de la taxe professionnelle unique (cf. la revue « découvrir de juin)
- ✎ Projet de construction d'un centre aquatique

Les CEL ou Contrats Educatifs Locaux ont pour objectif d'encourager les enfants et adolescents scolarisés en école primaire ou au collège à découvrir en dehors du temps scolaire des activités sportives, artistiques, culturelles ou scientifiques.

La volonté du groupe travaillant actuellement à ce projet est :

- ✎ D'offrir une même qualité de service pour tous les enfants et ados de la communauté.
- ✎ De proposer une variété d'activités plus diversifiée.
- ✎ D'élargir les moments de découvertes nouvelles avec mercredis, petites vacances et grandes vacances.
- ✎ De permettre aux enfants des différentes communes de se connaître.

Ces actions sont cofinancées par le ministère de la jeunesse et des sports, la communauté de communes et la CAF. Elles sont gratuites pour les enfants.

Actuellement, Les CEL proposent :

- ✎ A Doué a Fontaine : Dans les écoles primaires en périscolaire, des ateliers de bois, de cuir, de poterie, de cuisine, de ludothèque. Pendant les vacances ; des tickets sports ainsi que des ateliers d'activités manuelles.
- ✎ Dans les communes du Layon ; Des activités sportives, activités culturelles, du théâtre, des ateliers informatiques et sur l'environnement en périscolaire et pendant les petites vacances.
- ✎ A Louresse – Denezé – Brigné ; Pendant les petites vacances scolaires, une initiation à la natation ainsi qu'une découverte de la sculpture et gravure sur le tuffeau.
- ✎ Pour l'ensemble de la communauté de communes : En partenariat avec l'école de musique, éveil musical pendant 6 heures proposé aux enfants de toutes les écoles primaires

Les rencontres intercommunales organisées par la communauté de communes

- ✎ Des visites découvertes de chaque commune : En 2003, les communes de Montfort, des Ulmes et les Verchers ont montré leur territoire et ses particularités à un groupe d'habitants de la communauté de communes.
- ✎ Pour 2004, à Concourson sur Layon le 20/03, à Meigné sous Doué le 17/04 et à Denezé le 15/05. Rendez – vous pour ces samedis de 15h à 17h.
- ✎ Le 1^{er} mai 2003, la fête du vélo a rassemblé des familles de cyclistes (246 participants) sur les routes de St Georges, Brigné, Louresse, Soulangier et Concourson. Le point de départ et d'arrivée se trouvait à St Georges avec un repas en commun à la salle des fêtes.
- ✎ Le 1^{er} mai 2004, un nouveau départ est prévu au terrain de loisirs des Verchers sur Layon : 2 circuits à vélo de 15 Km et de 25 Km ainsi qu'1 circuit pédestre de 7 Km seront proposés.

Retenez ces dates sur vos agendas

Toutes les manifestations dans les communes de la communauté sont répertoriées dans la rubrique «agenda du semestre» du bulletin intercommunal.



Départ de St Georges sur Layon le 1^{er} mai 2003

PLU

La commune de Louresse-Rochemenier a décidé par délibération en date du 30 septembre 2002 d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) afin de maîtriser son évolution.

Le bureau d'études URBAN'ism associé à l'architecte Bruno DUQUOC a été retenu pour aider la commune dans l'élaboration de son P.L.U.. Après avoir fait quelques réunions de travail en commission afin de s'imprégner du contexte communal, de visiter la commune et de récupérer des informations et documents, le bureau d'études a présenté à la mi-décembre le Diagnostic du territoire communal ainsi que les enjeux de l'élaboration du P.L.U..

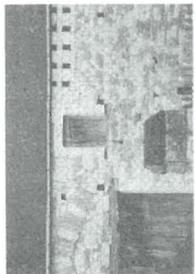
La municipalité a voulu à travers le bulletin municipal présenter quelques éléments de ce Diagnostic. Trois planches portant principalement sur les enjeux en terme d'architecture et d'urbanisme sont ainsi présentées.

Il est cependant nécessaire de dresser en quelques lignes la problématique de l'élaboration du P.L.U. : Suite aux aménagements de l'axe Angers / Doué-la-Fontaine, la commune connaît une mutation importante qui s'explique par l'amélioration de l'accessibilité à l'agglomération angevine et le desserrement urbain de cette même agglomération. Cette mutation rapide se traduit par une croissance forte du rythme des constructions neuves (exemple à travers la rapidité de commercialisation du lotissement communal) à l'origine d'un développement urbain difficilement maîtrisé qui remet en cause la lisibilité des paysages, tant au niveau du bourg de Louresse que de celui de Rochemenier. Cet apport de population nouvelle va également dans les années à venir révéler des besoins en équipements publics qu'il faut dès maintenant programmer.

Au niveau de la commune proprement dite, l'amélioration de l'axe Angers / Doué-la-Fontaine s'est traduite par la réalisation de la déviation du bourg, un aménagement qui a introduit de nombreux changements. Le centre-bourg est ainsi désormais totalement épargné par le trafic automobile, ce qui amène à s'interroger sur le devenir d'une emprise aussi vaste (quelle requalification envisager ?). On constate également au sein du bourg une modification des itinéraires pour la circulation automobile, certaines rues jusqu'à maintenant peu utilisées le sont de plus en plus mais n'ont pas nécessairement une emprise suffisante, ou un profil adapté. Par ailleurs, il existe maintenant depuis la déviation de nouvelles perceptions du bourg qui doivent amener à s'interroger sur l'évolution des franges du bourg. Un constat similaire peut être dressé au niveau du bourg de Rochemenier qui a également été concerné par la réalisation d'une déviation.

L'élaboration du P.L.U. devra donc permettre à la commune de définir comment elle se positionne par rapport à la pression urbaine à laquelle elle est confrontée aujourd'hui, et surtout comment elle fera pour concilier développement de l'urbanisation et maintien de son identité patrimoniale.

VOLUMES et MATERIAUX DU BÂTI TRADITIONNEL



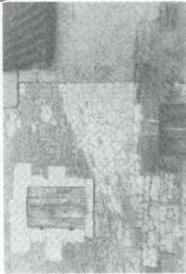
Technique mixte tuffeau et falun, pierre reconnaissable à son vieillissement (couleur grise)



Lucames tuffeux à la Bournée ou à Rochemenier.



Le falun, roche coquillière, est utilisé pour les encadrements.



La maison traditionnelle de bourg antérieure au XIXème siècle

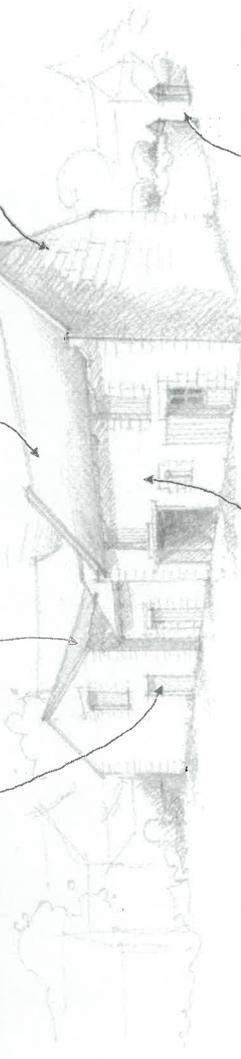
La diversité architecturale présente sur la commune est due aux différentes époques de construction au recours à plusieurs matériaux locaux et aux influences de divers styles régionaux (Angevain, Saumurois, Poitevin).

Géologiquement situé aux bords de la « petite mer » de Doué la Fontaine, les maisons de Louresse Rochemenier sont construites avec le falun (cette pierre calcaire riche en débris coquilliers appelée aussi « grison ») associée au tuffeau et parfois au grès (pour les soubassements). La mixité des techniques d'appareillages et de matériaux est une richesse qui ne doit pas disparaître derrière des enduits trop couvrants.

Cheminée et matériau en falun ou tuffeau.

La couverture ardoise est souvent accompagnée de pignon en rondsels

Mixité tuiles canal et ardoises.



Appareillages de murs en pierre



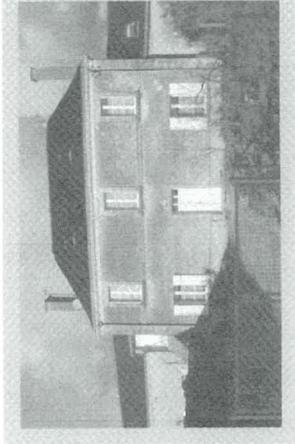
Mur de pierre de falun



Tuffeau et falun



Moellons de tuffeau assisés



La maison XIX^{ème} présente un volume simple couvert d'une toiture à quatre pentes. Les murs en pierre sont entièrement recouverts par l'enduit à l'exception des corniches, chaînages et encadrements divers qui enrichissent la façade.

MATERIAUX ET CONSTRUCTIONS CONTEMPORAINES : L'INTEGRATION



Par la couleur, le bois est un matériau traditionnel utilisé dans le registre des granges et des cabanes.

Un bardage bois naturel de teinte grise est une réponse intéressante pour les constructions, extensions ou réhabilitations.

Le choix de l'enduit pour les constructions récentes est important. Choisi parmi des teintes assez soutenues, le volume s'intégrera plus facilement.



L'IMAGE TRADITIONNELLE DES BOURGS PASSE PAR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DE MURS

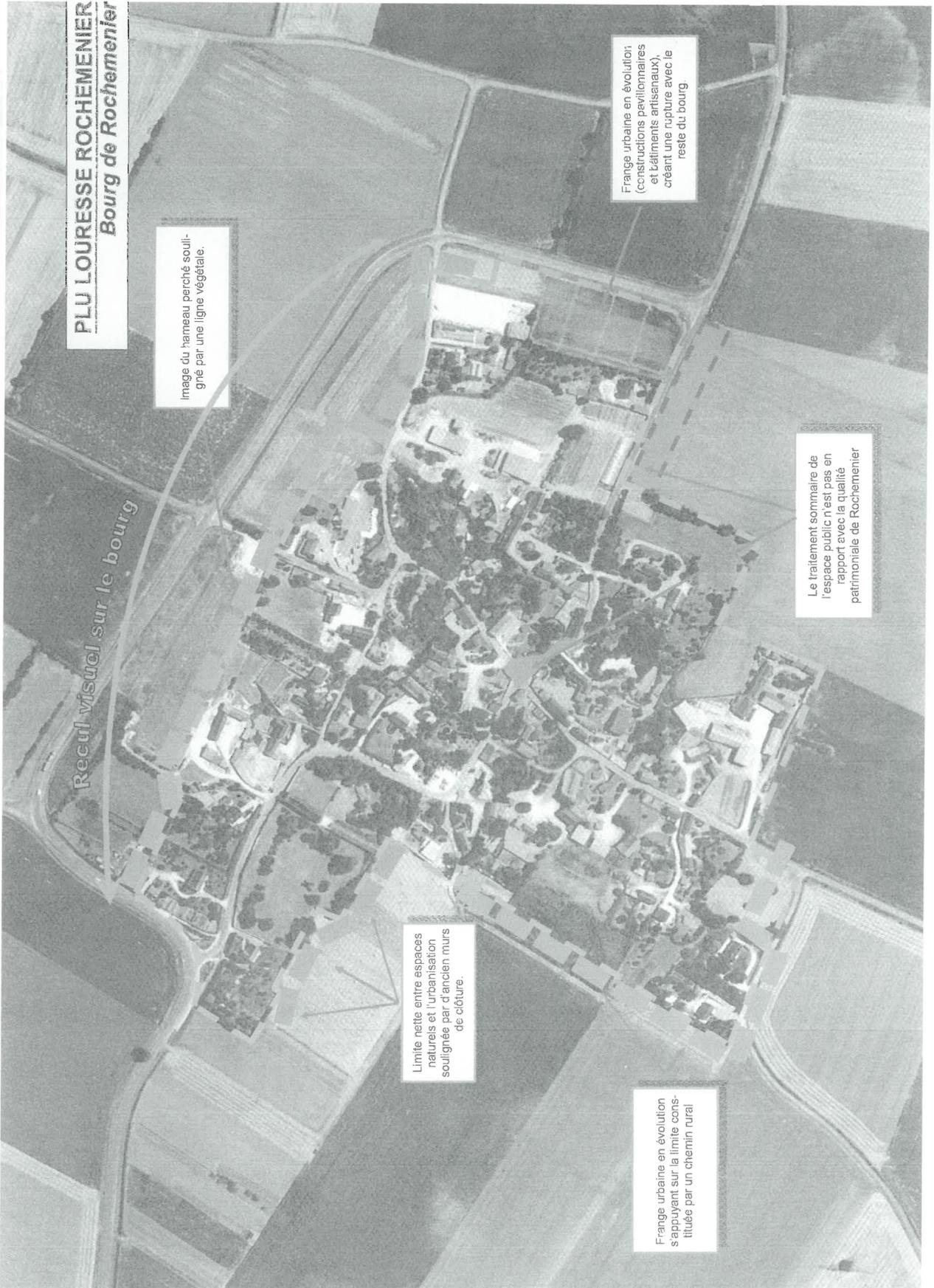
A Louresse, les rues sont structurées par l'enchaînement des façades de maisons et des murets fermant les propriétés.

Glacis en tête de mur couvrant la pierre

Le passage entre le glacis et le mur n'est pas marqué par une arête.



Exemple d'une restauration du mur d'entrée de l'Eglise de Louresse



PLU LOURESSE ROCHEMENIER
Bourg de Rochemenier

Recul visuel sur le bourg

Image du hameau perché souligné par une ligne végétale.

Limite nette entre espaces naturels et l'urbanisation soulignée par d'anciens murs de clôture.

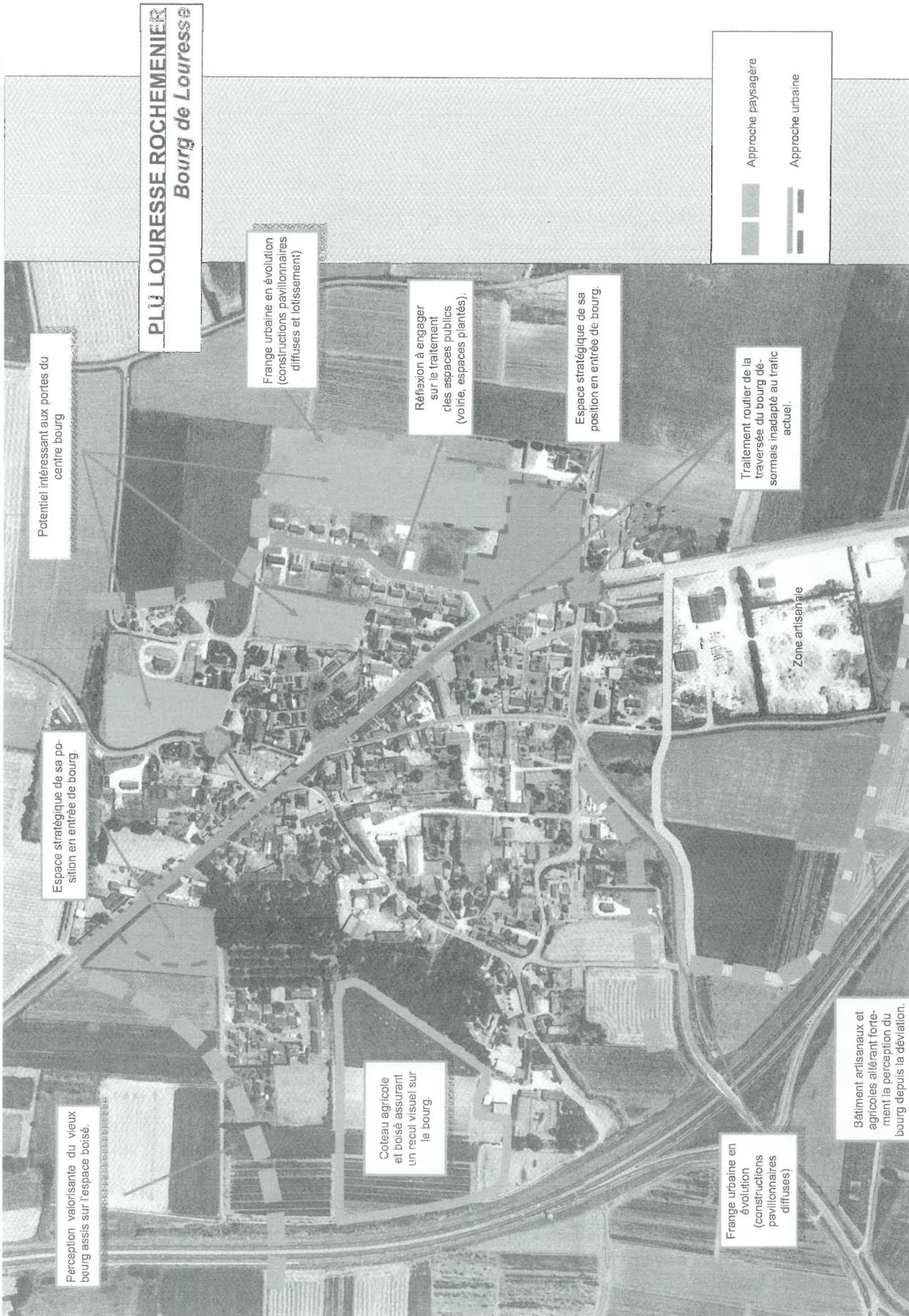
Frange urbaine en évolution (constructions pavillonnaires et bâtiments artisanaux), créant une rupture avec le reste du bourg

Frange urbaine en évolution s'appuyant sur la limite constituée par un chemin rural

Le traitement sommaire de l'espace public n'est pas en rapport avec la qualité patrimoniale de Rochemenier

PLU

PLU



LE TRAITEMENT DES DECHETS

Pourquoi le coût du traitement des déchets a doublé ?

Les ordures ménagères du **SMITOM** sont traitées par compostage à Doué-la-Fontaine : la part biodégradable des ordures est transformée en compost (40 %). La part non dégradable (60 % de refus) rejoignait jusqu'en août 2002 un centre d'enfouissement situé à 500 m de l'usine de traitement. Le coût d'enfouissement était alors très faible.

Ce site arrivant à saturation et ne répondant plus aux normes actuelles, le **SMITOM** a conclu un marché pour que ces refus rejoignent un centre d'enfouissement extérieur.

Cette évolution a induit des coûts de transports importants ainsi que des coûts d'enfouissement élevés car les centres d'enfouissement de déchets ne sont pas nombreux sur le département.

En effet, partout en France les élus se trouvent devant une situation contradictoire :

- d'un côté, personne ne veut d'un centre d'enfouissement technique ou d'un incinérateur à côté de chez lui ;
- d'un autre côté, les augmentations des coûts de traitement dues au transport des déchets sur des longues distances sont difficiles à assumer pour tout le monde.

A tel point que dans quelques années, la France manquera de sites pour traiter ses déchets...

Fort heureusement, cette situation n'est pas le cas du **SMITOM** car l'intégralité des ordures du **SMITOM** sera valorisée énergétiquement dans le futur centre de valorisation énergétique de Lasse à partir de l'été 2004, pour un coût qui s'annonce très proche du coût actuel. C'est une chance d'avoir à proximité une solution de traitement prévue pour les 20 ans à venir qui est aujourd'hui une des solutions qui apportent le plus d'assurance en terme de santé publique et de protection de l'environnement.

Comment peut-t-on limiter voire diminuer la facture dans les années à venir ?

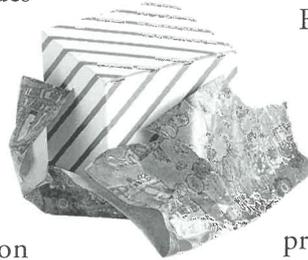
- Individuellement, chacun doit respecter les

filières d'élimination de chaque type de déchets :

- * Tri sélectif pour les emballages, le verre et les journaux,
- * Ordures résiduelles pour l'incinération,
- * Déchets encombrants et toxiques pour les déchetteries.

Seul le respect de l'ensemble de cette chaîne permet une élimination rationnelle, réglementaire et économiquement acceptable de l'ensemble de nos déchets.

- Sans attendre, le **SMITOM** a engagé une réflexion concernant les modifications des services rendus pour une mise en place début 2005. Une étude portant sur les **optimisations possibles des collectes au porte-à-porte** a déjà été réalisée en vue du renouvellement des contrats de collecte fin 2004.



Enfin, sur proposition de Monsieur le Président de la Communauté de communes des Coteaux du Layon, le **SMITOM** a décidé la réalisation d'un audit externe dont les résultats seront connus pour le printemps prochain. Il a pour but de comparer le service offert et son coût aux collectivités voisines, de mettre à plat le fonctionnement actuel du **SMITOM** ainsi que l'organisation des collectes dans le but de déterminer quelle serait l'organisation la plus appropriée pour le **SMITOM** compte tenu des caractéristiques du territoire et des obligations législatives actuelles et à venir.

Une décision concernant l'évolution des services apportés aux usagers sera prise au printemps prochain par l'ensemble des communes du SMITOM pour une application dès le début de l'année 2005.

Le coût du service est une chose que le **SMITOM** tentera de minimiser au mieux.

Ceci dit, la répartition de la facture est une autre chose. En effet, le **SMITOM** pourra faire toutes les économies possibles, si la taxe reste basée sur le foncier bâti, certains payeront toujours des sommes qui n'auront rien à voir avec leur production réelle de déchets et le coût réel du service d'élimination.

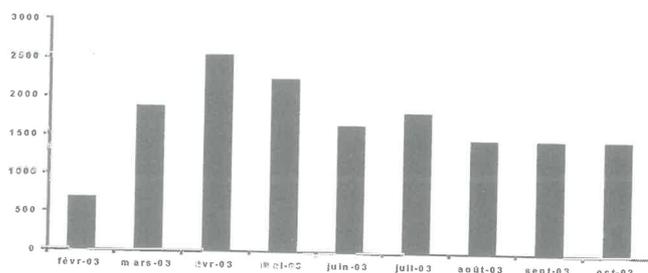
La Commune de Louresse sur Internet

Un touriste qui désire visiter des troglodytes, mais qui ne connaît ni le nom ni le lieu, ne peut pas ignorer notre existence s'il se renseigne sur Internet. Les sites Web mentionnés ci-dessus sont :

<http://perso.club-internet.fr/troglody> : C'est un des tous premiers sites Web touristiques créés dans la région, en 1999, ce qui explique aussi son excellent référencement dans les moteurs de recherche. Ce site a un grand succès. Beaucoup de visiteurs nous signalent qu'ils nous ont connus par le biais d'Internet. Nombreux sont les chauffeurs de cars qui viennent chez nous avec le plan routier qu'ils ont imprimé à partir du site. Et nombreuses également sont les écoles qui visitent avec le jeu pédagogique imprimé à partir du site. Il y a malheureusement un inconvénient : la relative complexité de l'adresse web. C'est pourquoi il a été décidé d'acheter un nom de domaine, c'est-à-dire une adresse Web exclusive sur toute la planète. Par chance, www.troglodyte.info était disponible à la vente en 2003 (troglodyte.com, troglodyte.fr, troglodyte.org, etc étaient déjà pris depuis longtemps). Ce nouveau site va remplacer progressivement le site précédent. La simplicité de l'adresse devrait encore augmenter l'efficacité.

<http://perso.wanadoo.fr/ecoles.louresse.deneze> est le site Web de l'unité pédagogique de Louresse-Rochemenier et Dénézé-sous-Doué. Il a été créé en 1999 par Monsieur Alain Pereira, directeur de L'école de Louresse.

Statistiques de fréquentation de
<http://perso.club-internet.fr/troglody> de février
à octobre 2003
Visites du site Web, par mois :



Comme on peut le constater, il y a une montée progressive de février (684 visites, soit 24 par jour), à avril (2546 visites, soit 85 par jour). Cela est dû aux groupes qui préparent leur voyage de printemps. A partir de mai, il s'agit surtout d'individuels qui préparent leurs vacances. En arrière saison, le nombre de visites reste important, suite aux e-mailings que nous faisons, c'est à dire des messages publicitaires que nous envoyons par e-mail aux agences de voyage, écoles, offices de tourisme etc (plus de 2200 envois).

Le nouveau site www.troglodyte.info est en cours de référencement, c'est à dire que nous sommes en train de faire connaître son existence auprès des moteurs de recherche. Pour le moment, la fréquentation est modeste, par exemple 12 visites par jour en octobre 2003.

DE NOUVELLES FONCTIONNALITES

Profitant de l'énorme espace offert par l'hébergeur du site Web, nous avons créé deux extensions :

- www.troglodyte.info/presse.html : il s'agit d'un dossier de presse numérisé contenant des photos du village troglodyte de Rochemenier, utilisables en imprimerie. Auparavant, il fallait envoyer des photos par la poste aux journalistes pour illustrer leurs articles de presse ou aux agences de voyage pour illustrer leurs catalogues. Maintenant, il leur suffit de télécharger les photos de leur choix. Ces photos sont libres de droit.

- www.troglodyte.info/louresse.html : même chose que précédemment, mais avec des photos de la commune de Louresse-Rochemenier en général.

La commune n'a donc pas raté le train de l'Internet. A nous de rester vigilants, à coups de mises à jours et d'innovations, pour rester dans le wagon de tête de ce formidable outil de communication.

Victor LERAY - visite@troglodyte.info

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine travaille sur les domaines aussi variés que la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et bâti, la prise en compte de l'environnement dans les activités économiques, la formation des hommes, la sensibilisation des enfants...

Des nouvelles du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Economie

4^{ème} concours Eco-Trophée

Le concours Eco-Trophée a pour objectif de promouvoir et récompenser des entreprises situées sur le territoire du Parc Loire-Anjou-Touraine et ayant mené à bien une réalisation dans le domaine de l'environnement.

Réduction des nuisances physiques, visuelles, olfactives, traitement des déchets, maîtrise de l'énergie, préservation de la biodiversité... autant d'exemples démontrant que les entreprises ou exploitations agricoles peuvent concilier leur développement économique avec la prise en compte de l'environnement.

Ce concours est ouvert à toutes les entreprises quel que soit leur domaine d'activité (agriculture, industrie, artisanat, services...). A ce jour, une cinquantaine de dossiers de candidatures ont déjà été retirés.

A suivre : la remise des prix en mars 2004

Contact P.N.R. : Sylvie Nicolas – chargée de mission Développement

Patrimoine

La restauration de lavoirs à Saint-Rémy-la-Varenne (49)

Le Parc naturel régional participe activement, avec des structures d'insertion professionnelle, à la valorisation du patrimoine public de notre région. En restaurant des éléments du petit patrimoine local, comme les lavoirs de Saint-Rémy-la-Varenne par exemple, le Parc redonne vie au bâti rural.

Ces chantiers ont également pour objectif d'initier des personnes en cours d'insertion aux techniques traditionnelles de restauration du

bâti (maçonnerie, charpente, menuiserie...).

Les communes, suite à ces chantiers, se mobilisent pour valoriser leur patrimoine ainsi restauré par des actions touristiques, culturelles ou éducatives afin de redonner vie à ces témoins de leur histoire. A Saint-Rémy-la-Varenne, la commune réfléchit à la création de la « Boucle des lavoirs », sentier de 10 km mettant en valeur les lavoirs restaurés et leur histoire.

Contact P.N.R : Julie Just – Architecte

Environnement

Des poneys dans le Marais de Taligny (37)

Le Parc Loire-Anjou-Touraine, en liaison étroite avec la municipalité de la Roche-Clermault et avec l'aide technique du Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) Touraine-Val de Loire, a restauré le marais de Taligny. Redevenu en partie « zone humide », cette ancienne peupleraie de 20 hectares retrouve ainsi ses fonctions de filtre épurateur pour l'alimentation en eau potable de la population, de réservoir de diversités animales et végétales et de supports à des activités récréatives et touristiques.

Le marais de Taligny accueille, depuis juillet 2003, trois poneys landais qui, en se nourrissant de végétaux très variés, participent de manière écologique à l'entretien du site.

Des travaux permettant au public de découvrir le marais seront réalisés prochainement.

Contact P.N.R : Michel Mattei – Chargé de mission Environnement / Gestion de l'espace

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Maison du Parc – 7, rue Jehanne d'Arc – 49730 Montsoreau

Tél : 02 41 53 66 00 – Fax : 02 41 53 66

09 – E-mail : info@parc-loire-anjou-touraine.fr - site web : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Des nouvelles du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

PNR

Les permanences architecturales et paysagères

Le P.N.R., en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Maine-et-Loire et l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Chinonais (ADUC) a mis en place des permanences gratuites assurées par des architectes-conseils, pour des particuliers qui envisagent des travaux de restauration, d'extension, de construction ou d'aménagement paysager. Il est important de prendre rendez-vous avec les architectes dès que vous avez l'intention de construire ou de rénover.

Les permanences pour le premier semestre 2004 sont les suivantes :

Pour le Maine-et-Loire

LIEU	DATES	HEURES
DOUE-LA-FONTAINE Mairie «Salle rue des halles» 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi après-midi de chaque mois	6 et 20 janvier 3 et 17 février 2 et 16 mars 6 et 20 avril	14h00 à 17h00
BEAUFORT-EN-VALLEE Maison de Pays 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi matin de chaque mois	4 et 17 mai 1 et 15 juin 6 et 21 juillet	9h00 à 12h00

Pour tout renseignement,

Contact Parc :
Maison
du Parc-MONTSOREAU
Michel MATTEI
02 41 53 66 00
E.mail :
m.mattei@parc-loire-anjou-touraine.fr

Pour l'Indre-et-Loire

LIEU	DATES	HEURES
AZAY-LE-RIDEAU Salle des associations 3 ^{ème} mercredi de chaque mois	21 janvier 18 février 17 mars 21 avril	9h00 à 12h00
BOURGUEIL Maison de la Formation 3 ^{ème} mercredi de chaque mois	18 mai 16 juin 22 juillet	14h00 à 17h00
CHINON Mairie 1 ^{er} lundi de chaque mois	5 janvier 2 février 1 mars 5 avril	9h00 à 12h00
RICHELIEU Mairie 1 ^{er} lundi de chaque mois	3 mai 7 juin 5 juillet	14h00 à 17h00

Pour prendre RDV, pour le Maine-et-Loire :

CAUE – Brigitte Cany : 02 41 22 99 99

Pour prendre RDV, pour l'Indre-et-Loire :

ADUC – Ludovic Schuzeville : 02 47 93 83 83 PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Associations

Association du réseau gerontologique du sud saumurois



Le Réseau de Coordination Gériatrique a pour mission d'aider les personnes âgées dépendantes ou en voie de dépendance à vivre à leur domicile, dans des conditions médicales et sociales optimales. Ceci n'est possible que par des pratiques coopératives entre tous les acteurs du Réseau. Depuis 4 ans, le réseau de gériatrie permet aux professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux de travailler ensemble sur le terrain.

Suite à un bilan gériatrique complet (infirmière, ergothérapeute, psychologue, masseur kinésithérapeute et médecin traitant) réalisé à l'hôpital local de Doué ou de Martigné ou bien encore aux Récollets, le Réseau de Coordination Gériatrique propose un plan d'aide médical et social et un suivi de qualité.

Le plan d'aide comprend :

- Un volet médical : le nombre de visites du médecin généraliste, les recours envisagés aux spécialistes (cardiologues, ophtalmologues, ORL, dentiste...), la fréquence des interventions des paramédicaux (infirmières, aides soignantes, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, ...)
- un volet social (aménagement de l'habitat, nombre d'heures d'aide à domicile, aides techniques etc...)

Le plan d'aide est revu chaque année avec la personne âgée, sa famille et l'ensemble des intervenants médicaux et sociaux. Bien sur il peut être revu à chaque moment si la situation évolue brutalement.

Actuellement, 150 patients sont pris en charge par le Réseau de Gériatrie du Sud Saumurois (cantons de Doué, Gennes, Montreuil Bellay et quelques communes des cantons de Vihiers et Thouarcé). Les frais médico-pharmaceutiques sont pris en charge à 100% par les caisses d'assurance maladie. Tous ces efforts ont pour objectif de maintenir les personnes âgées dans leur milieu de vie le plus longtemps possible et de retarder ou d'éviter l'entrée en maison de retraite.

ASSOCIATION DU RESEAU GERONTOLOGIQUE DU SUD SAUMUROIS

**30, ter rue Saint François
49700 DOUE LA FONTAINE
Tél./Fax. : 02.41.83.46.74**



Vivre chez soi

Dans de nombreux cas, l'ADMR vous offre la possibilité de rester vivre dans votre lieu de vie habituelle, et ainsi conserver vos repères et vos relations.

Un formule dynamique

L'ADMR est un des acteurs qui contribue au développement des communes, en créant des emplois et en participant à l'animation du milieu de vie.

Bien-être

L'ADMR propose des actions diverses pour contribuer au bien-être général des personnes et à leur qualité de vie, donc à leur santé globale.

Quelques chiffres...

Familles, personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades ou particuliers : vous étiez plus de 18 000 personnes à être aidées sur le département du Maine et Loire. Sur Louresse, 14 personnes sont aidées dans leurs taches ménagères.

L'organisation s'appuie sur un réseau de proximité composé de 1500 bénévoles et 1700 salariés.

A Louresse 3 personnes bénévoles ;

M^{me} METVIER Monique - tel. 02 41 50 33 96

M^{me} METIVIER Colette - tel. 02 41 59 20 25

Mr GIRARD Joseph - tel : 02 41 59 19 20

Associations

Ce sont des personnes susceptibles de vous aider dans vos démarches et pour remplir les dossiers pour les demandes d'aide ménagères ou d'aide aux familles.

Des services offerts qui s'adaptent à vos besoins

- La préparation des repas
- L'entretien de la maison
- L'aide à la toilette
- L'entretien du linge
- Les courses
- Les sorties
- La garde ponctuelle pour enfants et handicapés
- La garde à domicile
- Les soins d'hygiène
- Le soutien scolaire de vos enfants
- L'aide à la gestion de votre budget familial
- L'aide à remplir vos papiers administratifs
- L'aide au lever, coucher, déplacement dans la maison

Des professionnels à votre service

Outre les services proposés ci-dessus, les professionnels assurent aussi :

- L'écoute
- Le dialogue
- Le soutien moral



...Indispensables au bien être.

Tous ces services sont assurés par des professionnels formés et encadrés par des bénévoles qui organisent l'action quotidienne.



LA MALLE A JOUER

La «Malle à Jouer» est une ludothèque itinérante, proposée par le centre social de Doué la Fontaine. Cette animation a lieu une fois par mois, dans six communes différentes dont Louresse. Durant 2 h 30, les enfants de 3 à 12 ans ont la possibilité de s'initier aux règles de centaines de jeux de société ou encore de jouer à la poupée, aux petites voitures, etc ..., sous la surveillance d'une directrice et d'une animatrice de centre de loisirs, ainsi que de parents bénévoles. Un goûter est aussi offert aux enfants en cours d'activité. Quelques temps forts ont également prévus : fête d'Halloween, location de jeux surdimensionnés, journée familles avec pique-nique.

Les dates à retenir en 2004

La « Malle à Jouer » inaugure cette année une nouvelle formule d'accueil, toujours le 4ème mercredi du mois dans la salle des sports de Louresse, mais avec des horaires différents, un mois sur deux :

- 28/01/04 de 14 h 30 à 17 h
- 25/02/04 de 9 h 30 à 12 h
- 24/03/04 de 14 h 30 à 17 h
- 28/04/04 de 9 h 30 à 12 h
- 26/05/04 de 14 h 30 à 17 h
- 23/06/04 de 9 h 30 à 12 h

Pour inscrire votre enfant

Vous munir :

Du numéro et du nom de l'allocataire (CAF ou MSA)
 De votre quotient familial
 De la photocopie des vaccins
 De la date de naissance de l'enfant, l'adresse exacte.

La participation est de 2 € par après-midi ou matinée pour chaque enfant (sur présentation de la carte d'adhérent au centre social Jean Dima).

L'adhésion est obligatoire pour des raisons d'assurance.

Vous pourrez vous la procurer sur place pour 5 €.

Cette carte est familiale et ouvre droit aux autres animations organisées par le centre social + une séance de «malle à jouer» gratuite par famille.

Vous pouvez rester jouer avec votre enfant si vous êtes parent mais vous pouvez aussi être bénévole de la «malle à jouer» si l'action vous intéresse et que vous avez du temps pour jouer avec nous !!!



Pour tous renseignements :

CENTRE SOCIAL

5, place Justice de paix
 4900 DOUE LA FONTAINE

Tél : 02.41.59.77.09

Fax : 02.41.59.91.29

www.douelafontaine.centresocial.org
contact@douelafontaine.centresocial.org

Projets ados

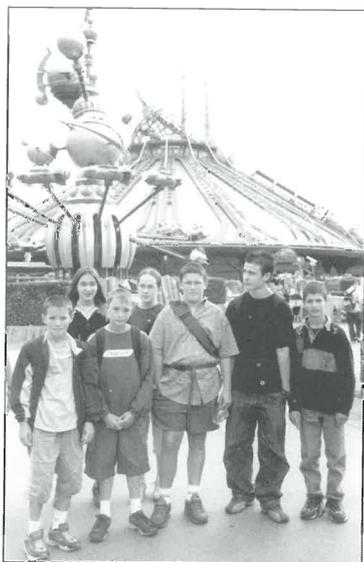


Cette année, en 2003, les ados de Louresse - Denezé sont partis pendant 4 jours en camp à DYSNEYLAND RESORT PARIS.

Deux animatrices nous ont accompagné : Sandrine Chiron et Emilie Treuillier.

Durant ce séjour, nous campions dans un camping pas loin de Marne la Vallée. Nous sommes allés visiter les parcs **DYSNEYLAND RESORT PARIS** et **DYSNEYLAND STUDIO**. Ce dernier était plus consacré à la manière de réaliser des dessins animés et nous a aussi entraîné sur la reproduction des plateaux de tournages et de cascades de certains films tel que : Armagedon. Ces 2 jours passés dans les différents parcs furent très amusants. Nous avons également

vu le spectacle de nuit qui était merveilleux avec plein de lumières, d'animations et de feux d'artifices. Lors de notre dernier jour, nous avons fait tous ensemble un tour de manège décoiffant et c'était vraiment super ! Et rien que d'y penser, ça fait vraiment rêver. Des camps comme celui-ci nous marquent, c'est aussi grâce aux bénéfices du week-end théâtre que nous avons pu le réaliser.



La saison 2003 – 2004 s'est présentée en septembre avec quelques changements ; Sandrine Chiron arrivait au terme de son contrat d'emploi jeune. Le centre social a restructuré son personnel en fonction de

l'implication financière des communes intéressées pour continuer ce volet animation auprès des jeunes.

Nous avons donc accueilli la nouvelle animatrice Stéphanie Dubos avec un peu de retard par une première rencontre de parents, d'ados,



le centre social et la commission enfance jeunesse le 22 octobre.

Au cours des rencontres organisées depuis cette date, 20 jeunes ont fait la connaissance de Stéphanie et ont pu participer à un tournoi de foot à Saumur, faire une sortie bowling, une sortie laser game et commencer à prévoir un atelier de confection de cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Stéphanie est une spécialiste du bricolage, de l'animation de jeux de rôles et pourra conduire avec nos jeunes les projets qui les intéressent.



Week-end Théâtre

«BICHON» sur les planches de la salle des Loisirs



Après la venue de plusieurs troupes de la Région, la commission «Jeunesse et Petite Enfance» a invité la troupe de Saint-Paul-du-Bois, à l'occasion de la 5ème édition du week-end théâtre les 22 et 23 mars 2003.

On se présente plus la troupe Saint-Paulaise dont la réputation a depuis bien des années franchi les frontières du département.

«BICHON» la comédie en trois actes de Jean Letraz a réjoui le public. Les aventures rocambolesques d'un industriel qui voit sa vie chamboulée par l'arrivée d'un bébé ont été saluées par de longs applaudissements.

L'organisation des spectacles nécessite de bonnes volontés ainsi que l'équipe de bénévoles invite les familles et les jeunes à les rejoindre. L'intégralité des bénéfices permet de soutenir les projets.

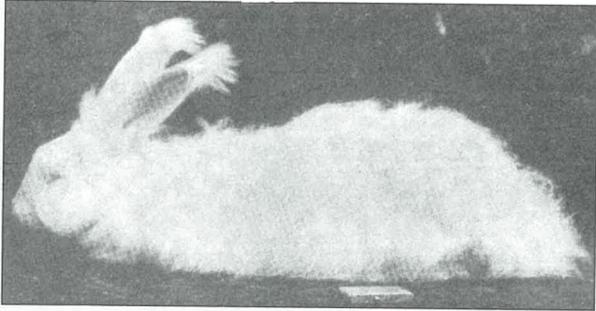
La troupe Coud'Théâtre du Coudray-Macouard sera à l'affiche de la 6ème édition avec une comédie en deux actes de Francis Joffo, baptisée «QUELLE FAMILLE».

Quatre générations d'une même famille se retrouvent, certains après s'être perdus de vue, et c'est là que tout se complique : tous ont décidé de divorcer ...

Pour la suite, rendez-vous les 3 et 4 avril à la salle des loisirs



Histoire de la commune



Le lapin angora : Elevage (source Vie à la Campagne 1920-1924)

Reproduction : Accouplement pas avant 6 mois jusqu'à 3 ans maximum, vers le 15 février pour que le moment où les jeunes commencent à manger coïncide avec les premières coupes d'herbe fraîche. Gestation 1 mois.

Nourriture : Graminées, luzerne, sainfoin, trèfle, laiteron, pimprenelle, et des racines telle que betteraves, carottes et panais.

Ration/jour par animal en moyenne : 125 grammes de foin sec, 250 grammes de racines plus des céréales (recoupettes) sauf blé.

«Il a été observé par une éleveuse, dont la lapine était morte que les petits nourris à la cuillère avec du lait de chèvre avaient eu leur croissance facilitée.»



Production du poil : de 300 à 400 grammes selon les sujets, longueur de 8 à 11 centimètres.

Epilage : 1^{er} à 6 semaines : de 6 à 15 grammes, 2^{ème} à 3 mois et demi : 20 grammes

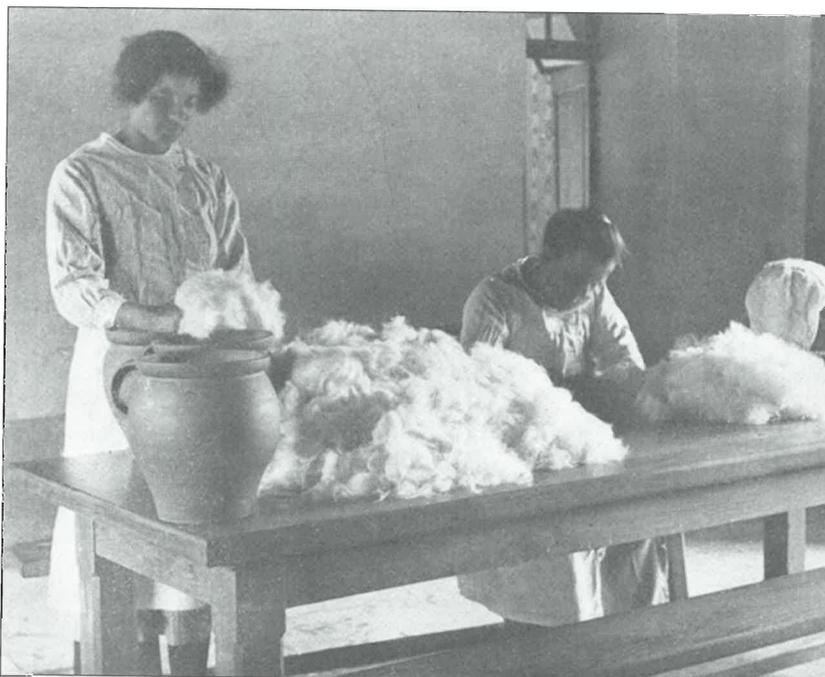
3^{ème} à 6 mois : 35 grammes de bonne qualité, 4^{ème} dos et ventre à 9 mois : 60 grammes,

5^{ème} à 1 an : 80 grammes.

Dans ces chiffres, il faut tenir compte de la taille des sujets.

Conservation du poil : Dans un endroit sec, dans des sacs de toile ou dans des pots en grès de 10 litres contenant entre 2 à 3 kilogrammes de poil.

Epilation des lapins angoras : *Témoignage de Madame Irma Fouchard*



«A partir de 58 (ans), j'ai parti épiler les lapins dans le village et à Denezé. C'était moins fatigant puisque j'étais assise. On embauchait à huit heures, on se protégeait en enfilant des chemises de toiles de grand-mère. Après, on prenait notre lapin sur les genoux, on tenait les pattes de derrière et on tirait sur le poil pour que ça vienne. Des fois, le lapin nous mordait ou nous griffait, mais fallait bien continuer. On triait pas toujours le poil. Par moments, le poil sous le ventre fallait le mettre à part et le poil sur le dos aussi.»

RPI Louresse Rochemenier / Denezé sous Doué

☞ Réorganisation du R.P.I.

Depuis la rentrée 2003, les écoles du RPI ont une nouvelle répartition des classes et des niveaux. Les élèves de la Petite Section au CP sont regroupés à l'école de Denezé, les élèves du CE1 au CM2 sont regroupés à l'école de Louresse. Cette nouvelle répartition respecte la logique des cycles et permet aux enseignants d'élaborer des projets cohérents au sein de chaque école.

☞ Effectifs

	Ecole Les Blés d'or Denezé					Ecole Alexandre Pain Louresse			
	Matthieu Huet (Dir.)			Cécile Avry		Sophie Vivion		Alain Pereira (Dir.)	
	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2
2003	13	15	10	13	18	7	7	5	12
2004		28			23		25		24

☞ Inscriptions :

Pour toute nouvelle inscription en maternelle, veuillez vous adresser dorénavant à l'école de Denezé, munis des pièces suivantes : photocopie du livret de famille, carnet de santé. Les enfants de 2 ans ne sont pas admis en raison du nombre trop important d'élèves.

☞ Transport

Le transport scolaire organisé entre les deux écoles est gratuit pour les familles habitant dans les communes de Louresse et de Denezé.

☞ Cantine

Prix du ticket repas : 1,94 €

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la cantinière avant 10 h.

Tél. 0241593376 (Louresse)

Tél. 0241597289 (Denezé)

☞ Garderie

Un service de garderie est à votre disposition le matin de 7 h 30 à 8 h 35 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30. A Louresse, la garderie est gratuite le soir de 16 h 15 à 16 h 45 pour les familles ayant un enfant dans les 2 écoles du RPI.

Prix de la 1/2 journée : 1,75 €

☞ Informatique

- Le site Internet du RPI a été profondément modifié. Auparavant existait une page d'accueil permettant de se connecter sur le site de chaque école. Dorénavant le RPI dispose d'un

seul site regroupant les 4 classes. Le site Internet du RPI est accessible à l'adresse suivante :

<http://perso.wanadoo.fr/ecoles.louresse.denezel/>

- Comme les années précédentes, un atelier informatique est proposé aux élèves de cycle 3 (CE2/CM1/CM2), le mardi de 16 h 20 à 17 h 20. Il permet aux élèves d'acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du B2I (Brevet Informatique et Internet) délivré en fin de CM2. Depuis sa création en 2001, ce diplôme a été obtenu par 100 % des CM2.

☞ Sorties scolaires 2002-2003

- Château de Tiffauges (PS1/PS2/CP - M. Huet - Denezé)

- Château d'Angers : visite aux correspondants (CP/CE1 - C. Avry - Denezé)

- Ferme de Launay, Zoo de Doué (PS1/PS2/MS - S. Vivion - Louresse)

- Rencontres sportives USEP, Piscine, Zoo de Doué (CE2/CM1/CM2 - A. Pereira - Louresse)

La sortie au zoo a permis à la classe de CE2/CM1/CM2 de réaliser un documentaire vidéo. Les commentaires ont été écrits et enregistrés par les élèves.

A.S.V.R

Vous habitez AMBILLOU ou les communes de l'Association Sportive des Villages Réunis ;

Vous voulez pratiquer un sport ? Lisez attentivement les pages suivantes. N'hésitez pas !

PRENEZ CONTACT DES MAINTENANT.

Marie-Dominique JUIN, présidente de l'ASVR, 02 41 59 30 96

Patricia BERNIER, trésorière, 02 41 59 36 73

Christian BOISSEAU, secrétaire, 02 41 59 34 13

Nous vous donnerons tous les renseignements dont vous aurez besoin, si vous ne trouvez pas de réponse dans les comptes-rendus des sections ci-après.

Le dimanche 11 JANVIER 2004 nous vous invitons à venir partager la galette à partir de 18 heures, salle du foyer rural à AMBILLOU
MEILLEURS VŒUX SPORTIFS

CYCLO/ VTT/ MARCHE - 2003/2004

Au sein de l'A.S.V.R. une nouvelle section SPORT «LOISIRS» vient de voir le jour.

Un bureau de section a été élu en A.G. Constitutive en juin 2003, salle des fêtes de Louresse.

Président : Joël CHARBONNIER

Vice-Pdt : Laurent LESEIGNEUR

Trésorier : Jean-Pierre MERAND

Vice-Trésorier : Stéphane MARTIN Secrétaire : Frédéric FAUCILLON , Vice-Secrétaire : Gilles ANGEBAULT

Sont concernés et accueillis tous les publics, toutes les tranches d'âges et aussi tous les niveaux de pratiques. La section fera un effort particulier sur l'accueil du néophyte et des jeunes pratiquants Des sorties sportives sont aussi organisées hebdomadairement.

- Le VTT et le cyclo dès janvier 2004 seront affiliés à la Fédération Française de Cyclo

Tourisme (FFCT)

- Pour la marche une éventuelle affiliation à la Fédération Française de Randonnée Pédestre est envisagée (FFRP)

- Il faut aussi signaler que la section organisera la **6^{ème} RANDO DES LOUPS 2004 à LOUERRE le 28 mars.**

Pour cette journée, nous faisons appel à de nombreux bénévoles. Inscrivez-vous auprès des membres du bureau. Chacun trouvera sa place (fléchage, tenue du ravitaillement, accueil ...)

PRINTEMPS / ETE 2004 le jeudi

Sortie VTT tous publics à dominante sportive le jeudi soir départ d'Ambillou. RDV place des Tilleuls à **18 h 15** au printemps et 19 h l'été.

AUTOMNE / HIVER le samedi

Sortie VTT départ d'Ambillou, RDV place des Tilleuls 14h. et 14h30

Sortie VTT tous publics à dominante sportive
Sortie VTT petites distances pour des débutants (famille, enfants ...) **Encadrement assuré**

TOUTE L'ANNEE le dimanche matin

-**Déplacement sur le département (et dép. limitrophes)** sur des randos organisées VTT/CYCLO/MARCHE départ 8h place des Tilleuls.

-Sorties CYCLO tous publics les dimanche matin à 9h place des Tilleuls. Encadrement assuré. (**à partir du mois d'avril**)

-**Dès Novembre** reprise des sorties VTT hivernales au départ de la place des Tilleuls. RDV 8h30.

ECOLE VTT 8/12 ans

Dès janvier 2004, 1 mercredi sur 2 accueil des jeunes à **Louerre 14h45**, place de l'église.

Au programme : orientation, trial, mécanique, cross...

CONTACTS : renseignements, inscriptions

Frédéric FAUCILLON : 06 11 28 15 38 ou 02 41 38 51 08 (pour l'école ou sorties enfants)

Joël CHARBONNIER : 02 41 59 31 80 VTT

Jean-Pierre MERAND : 02 41 59 33 37 VTT / MARCHE

...ASVR... SECTION FOOT

40 ans de football à Ambillou !

Le 21 juin 1963, le District Football de Maine et Loire enregistrait la naissance du Sporting Club d'Ambillou-Château (SCA).

En 1986, le club se transformait en section de l'A.S.V.R. Cette date anniversaire valait bien un évènement. Une invitation fut lancée à l'ensemble des joueurs et des bénévoles ayant participé aux activités du Club depuis sa création. Plus de 500 invitations. 200 réponses. Les retrouvailles se sont faites autour d'un repas fouaces et l'après-midi s'est clôturé par un match de gala.

BILAN DE LA SAISON 2003/2004

- * SENIORS A 4^{ème} en PRO 1^{ère} division
- * SENIORS B 9^{ème} en 2^{ème} division
- * SENIORS C 5^{ème} en 3^{ème} division



Nous félicitons tous nos joueurs pour l'attribution du challenge du FAIR PLAY par le District de Maine et Loire. Récompense très honorifique pour notre section.

- Les entraînements seniors ont lieu le mercredi et vendredi soir.

- L'encadrement des équipes est encore insuffisant. Nous faisons appel aux personnes désirant encadrer les jeunes et seniors. N'hésitez à nous rejoindre au sein des commissions (buvette, encadrement, arbitrage).

Des travaux sont prévus avec la réalisation de sanitaires près de la salle (permis de construire déposé)

Président : REIGNER Franck

1er Pdt Adjoint : BOISSEAU Christian

2ème Pdt Adjoint : BERNARD Joël

Secrétaire : BUREAU Stéphanie

Secrétaire jeunes : ROBICHON David

Secrétaire licence : OGÉREAU Marc

Trésorier : CAILLAULT Bernard

Membres : BREGAINT Jean-Marie
DARTEIL Anthony, GUINOISEAU Paul,
THIBAUT Xavier, DARTEIL Alain,

BERTHOMMIER Hervé, FOUCAULT Pascal
MERAND J.Pierre, GRAVELEAU Samuel,
METIVIER Laurent, RABOUIN Michel,
LANDRY Philippe

EFFECTIFS, DIRIGEANTS

14 débutants

François GUICHET, Grégory GERAUD

15 poussins (2 équipes)

Pascal MARTIN, Clément OGÉREAU

Anthony DARTEIL, Hervé BERTHOMMIER

15 benjamins (1 équipe)

Samuel GRAVELEAU, Jean-Luc METIVIER,

Pierrick LEROY

13 – 13 ans (1 équipe)

Bernard CAILLEAULT, Julien BOISSEAU,

Hervé DARTEIL

5 – 15 ans avec RC Doué

Paul GUINOISEAU

56 SENIORS (3 équipes)

A : Joël BERNARD, Christian BOISSEAU

B : Sylvain BAZANTAY, Laurent METIVIER

C : Alain DARTEIL

17 loisirs (1 équipe)

Alain GERMAIN

TOTAL = 135 joueurs + 24 dirigeants

Arbitres officiels : Philippe JOUBERT et Daniel BOMPAS

Plusieurs sponsors nous ont soutenus pour le renouvellement des maillots et shorts.

* DIE MAKER (M M^{me} METAYER)

* SARL DEVALLON

* EARL LHUMEAU –pépinières-

* Alain DARTEIL ébénisterie – menuisier

* Pépinières OGÉREAU

* GARAGE GUIONNEAU

* SPORT SUD LOIRE (équipement sportif)

Les membres du conseil d'administration de la section renouvellent leurs remerciements pour la solidarité de tous, joueurs, bénévoles d'encadrement des équipes, de buvette, arbitres ; entraîneurs-éducateurs, supporters, sponsors ainsi que toutes les municipalités qui nous soutiennent.

Les représentants de la section vous offrent leurs meilleurs vœux pour 2004.

TENNIS DE TABLE

Pour sa cinquième saison, la section tennis de table confirme sa bonne entente et poursuit encore sa progression.

Cette année, l'équipe fanion a gravité une marche, car le niveau de jeux est supérieur, ce qui est un bon point pour le club.

L'équipe 2 a suivi son capitaine de route, car elle a également trouvé la voie de la montée.

Pour cette saison, la section compte cette année 40 licenciés, soit une équipe Départementale 2, une D3 et deux D4.

Pour les jeunes, l'effectif reste inchangé par son nombre. Le club ne compte plus que trois équipes (une équipe minime et deux de cadets), car nos juniors de la saison dernière ont intégré les seniors.

L'objectif pour 2003/2004 est de maintenir la D2 et la D3 et si possible faire monter une D4, pour le moment tout semble en bonne voie.

Les jeunes continuent à améliorer leur jeu en profitant des entraînements assurés par Christelle JUILLARD.

Horaires entraînement :

Jeune : mercredi 10h30 / 12h00

Seniors : mardi et vendredi 20h30

Le bureau

Président : GUINOISEAU Christophe

Vice président : BOUDIER Cyril

Secrétaire : ANGEBAULT Gilles

Secrétaire Adj : VENDE Philippe

Trésorier : MAROLLEAU Fabrice

Responsable jeunes : GUINOISEAU David

Membres : THIRIAU Marcel, LEFOLL David, JOSEPH Mickaël

Date à retenir : concours de belote, le samedi 24 janvier 2004

Les membres de la section tennis de table vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2004.

ASVR SECTION DANSE-JAZZ- GYMNASTIQUE

Pour sa troisième saison, le cours de danse modern jazz, dispensé à Louerre, a été ramené à une seule catégorie, celle des enfants de 10 à 13 ans.

Faute d'inscriptions suffisantes, nous avons dû prendre la décision de supprimer la classe de la tranche d'âge des 6-9 ans, au grand regret de quelques-uns.

Leur professeur Gwénaelle BUREAU du Doué la Fontaine, dispense avec toujours autant de dynamisme son cours de danse jazz à 17 enfants :

5 sur Ambillou-Château

6 sur Louerre

3 sur Noyant la Plaine

1 sur Louresse-Rochemenier

1 sur Les Alleuds

A la gymnastique, un effectif de 36 adultes répartis sur deux heures de cours le mercredi, et voilà la nouvelle année sportive 2003-2004 réembrayée à Ambillou !

La population de la première heure (18h45 à 19h45) étant un peu moins jeune que celle de la deuxième, Laurence PERCHER, le professeur accepte gentiment les plaintes et les soufflements de ces dames, en fin d'exercice... Tandis que les élèves du second cours (de 20h à 21h) travaillent d'arrache-pied et sans se plaindre pour se modeler des corps de déesses !...

Le meilleur moyen de bien se rendre compte du travail qu'il s'y fait et de l'esprit convivial qui y règne, est de se rendre sur place pour le constater soi-même.

Les effectifs se répartissent comme suit :

19 sur Ambillou-Château

4 sur Brigné

3 sur Louerre

3 sur Louresse-Rochemenier

3 sur Noyant la Plaine

4 autres...





Association des Parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves du RPI Dénezé Sous Doué/
Louresse Rochemenier est heureuse de vous présenter
son nouveau bureau :

Président :	Bruno Malinge (Dénezé)
Vice-Présidente :	Nadia Gougeon (Louresse)
Trésorière :	Laëtitia Cailleau (Dénezé)
Vice-Trésorière :	Karine Jousselin (Dénezé)
Secrétaire :	Laurence Ravel (Louresse)
Vice-Secrétaire :	Dolorès Bayon (Louresse)

L'APE organise diverses manifestations tout au long de l'année scolaire et redistribue ensuite l'argent recolté pour aider les écoles dans l'achat de matériel pédagogique (informatique, livres, participation aux sorties scolaires, goûter de Noël...).

Voici le calendrier de nos prochaines manifestations :

Vente de brioches pendant les vacances de la Toussaint,
Grilles de Noël courant décembre,
Fête des écoles le vendredi 18 juin 2004 à partir de 19h00 à Louresse.

**Bonne année à tous,
Le bureau de l'APE.**

Club de l'amitié

Nous avons le plaisir de nous retrouver tous les mardis après midi à la salle du terrain de sports. Sur les 43 adhérents inscrits, une trentaine sont présents pour jouer aux cartes ou aux jeux de société. Sans oublier de prendre le goûter avec gâteaux et vin blanc, et parfois fêter les anniversaires. Chaque mois a sa spécialité ; Pour débiter l'année,

- L'assemblée générale, le 20 janvier avec la galette.
- En février, c'est la fête des crêpes à mardi gras
- Voici le mois de mars, encore des jours frisquets, alors un bon pot au feu, le 16
- Avril rien de décidé
- Mai, rencontre avec le club de Dénezé
- Voici l'été, les beaux jours arrivent, alors un bon méchoui le 8 juin.
- Juillet sur des charbons ardents : grillons, sardines, saucisses, côtelettes et cela le 27
- Du 17 juillet au 15 août ; rencontre une semaine sur deux.
- Septembre, revanche avec Dénezé pour une partie de belote.
- Octobre, un concours de belote inter-club prévu le 5 octobre : on attends tous les beloteurs de notre commune.
- Novembre, repas offert par le club et ses adhérents avec une participation de ceux-ci
- Et voici l'année qui se termine avec la bûche glacée.

A chacun de vous, le club vous présente ses vœux les plus sincères.

Anciens combattants

C'est avec satisfaction que terminons l'année 2003, Elle a été une réussite pour les manifestations, nous espérons une représentativité aussi importante pour 2004. C'est avec tristesse que nous déplorons le décès du 2^{ème} vice président ; Mr Jean LECLERC.

Pour l'année 2004

Assemblée générale avec galette, samedi 17 janvier



- Commémoration du 8 mai Repas à Louresse
 - Voyage en juin ; à définir
 - Méchoui jeudi 1er juillet
 - Bal à la Ballastière dimanche 8 octobre
 - Commémoration du 11 novembre
- Joie, Bonheur, santé, réussite à tous, bonne Année 2004.

La Société la Nouvelle Patrie

La société la nouvelle patrie, lieu de rencontre après le travail ou rendez-vous des copains retraités... Qu'importe pourvu que l'on s'y retrouve entre amis.

Créée en 1925, elle regroupe aujourd'hui 70 adhérents qui pour une cotisation annuelle de 11€ se retrouvent pour consommer ou faire une partie de billard.

La salle peut également servir pour des réunions (CUMA, Foot loisir...)

Tous les ans, son bureau composé de 9 membres dont le président, Mr Auguste JARRY organise une soirée choucroute. Ce dîner dansant rencontre à chaque fois un vif succès.

Cette soirée aura lieu le 6 novembre 2004.
Venez donc nous rendre visite un de ces jours !

Comité des fêtes

2003 a vu une très bonne participation aux manifestations organisées par le comité des fêtes, ce qui permet à toute l'équipe de renouveler ces actions pour cette année.

Dates à retenir :

Dimanche 25 janvier : Ste Emérance

- messe à Rochemenier
- vin d'honneur dans les caves
- déjeuner spectacle à la salle des loisirs avec un magicien.



Dimanche 21 mars : Rando «entre Tuf et Grisons»

- 2 circuits VTT et 2 circuits pédestres.
- Casse-croûte à la salle des loisirs le midi

Samedi 22 mai : fête de l'omelette

- Dîner dansant à la salle des loisirs

Nous remercions toute l'équipe, ainsi que les personnes de bonnes volontés, pour leurs participations actives à l'élaboration de ces journées.

Le bureau 2004 :

Présidente : Marie Agnès TREUILLIER

Vice président : Guy Maurice LEBRUN

Secrétaire : Jean-Yves MARTIN

Trésorier : Jean-François GABORY

Membres : AUMONT Alain, BLOT Ludovic, BONNET Jean-Marie, CHAUVIN Danielle, DESVALLON David, FOREST Jean-Yves, GENEVAISE Cyril, GOUGEON Sébastien, LEROUX Gilles, MARCHAND Cyril, MARTIN Jacques, RENOUE Frédéric, RUAULT Hervé.

Pour la location des tables et des bancs, s'adresser à David DESVALLON au 02 41 59 93 22

Le comité des fêtes vous offre ses meilleurs vœux pour 2004



Association de chasse

Président : Jean-Paul MARTIN

Vice président : David DESVALLON

Trésorier : Philippe AUMOND

Trésorier adjoint : Madame LECOMTE

Secrétaire : Jean RAIMBAULT

Secrétaire adjoint : Gilles LEROUX

Membres : Mrs Jean CHAUVIN, Alain PICHOT, Gilles CLOCHARD

Pour la saison 2003-2004 39 chasseurs ont cotisé à l'Association et grâce en particulier a un repas de chasse très réussi l'an dernier, la trésorerie reste saine, mais les perspectives de chasse sont moins bonnes. Deux raisons à cela :



- **le Gibier** : L'association a fait un geste cette année en lâchant au printemps 40 faisans reproducteurs, mais c'est nettement insuffisant : on est loin des 360 faisans et des 300 perdrix lâchés autrefois pendant la saison de chasse. Deux ans sans lâcher, le gibier se fait de plus en plus rare et les lièvres sont de plus en plus sollicités.

- **le Territoire** : il faut un terrain favorable avec des haies, des boqueteaux, des arbres où les bêtes peuvent nicher, s'abriter. Or la campagne de Louresse ressemble de plus en plus à un désert comme on a pu le constater cette année où les récoltes ont été coupées très tôt. Le remembrement a supprimé beaucoup de haies. On croyait qu'il y avait obligation de replanter à la fois pour le bien des cultures et pour la beauté du paysage et l'on apprend par la Presse que le Conseil Municipal en est encore à demander des subventions pour 24000 mètres linéaires de haies.

Bref si des améliorations ne sont pas apportées rapidement sur ces deux points il n'y aura plus de gibier à Louresse avant deux ans. C'est grand dommage pour les chasseurs de la commune et en particulier pour les jeunes.

Cette situation n'est pas irréversible :

- avec de la bonne volonté, les haies peuvent rapidement refleurir à Louresse

- une réflexion menée sereinement entre les chasseurs propriétaires de Louresse et le bureau de l'Association dont le rôle n'est pas facile actuellement, devrait permettre de trouver des solutions raisonnables et équitables, la reprise des lâchers de gibier et le retour en commun à une gestion responsable de la chasse à Louresse.



Pour l'instant l'espoir demeure et l'ambiance reste bonne à l'Association comme l'ont prouvé la dernière Assemblée Générale et la battue de chevreuil.

Vous êtes tous invités à participer à cette ambiance lors du traditionnel repas des chasseurs qui est fixé cette année au 20 Mars 2004. Comme l'an dernier on mangera du sanglier.

Cuma du progrès



Adhérents et leurs conjoints se sont retrouvés pour marquer les 20 ans

20 ans au service des agriculteurs,

En cette année 2003, la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) du progrès, regroupant des exploitants agricoles des communes de Louresse, d'Ambillou, de Saint Georges et de Brigné sur Layon, fête ses 20 années d'existence.

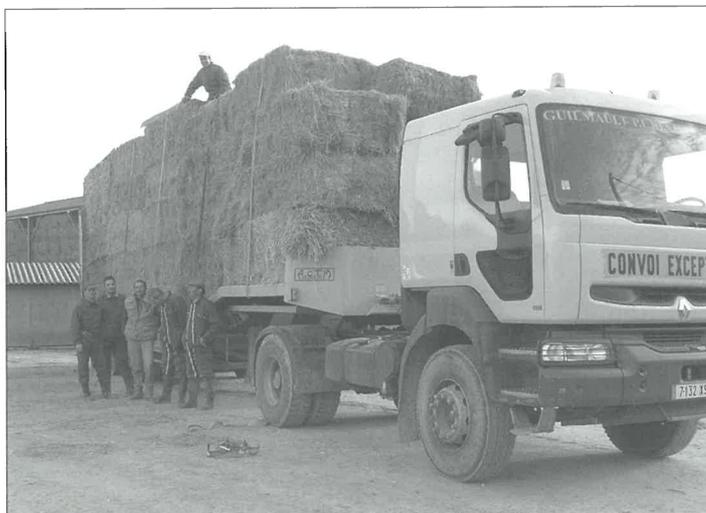
Née en 1983, L'association réunissait en ces début 12 agriculteurs. Elle compte aujourd'hui 30 adhérents dans ses rangs. L'objectif de cette CUMA est l'utilisation

de différents matériels par un groupe d'exploitants afin d'optimiser les coûts d'investissements et d'entretiens. En 1983, 4 matériels avaient été retenus à l'achat ; 1 épandeur à fumier, 1 semoir à maïs, une bineuse et un laveur haute pression). Chaque année la CUMA fait l'acquisition de nouvelles machines ; c'est 30 matériels qu'elle possède actuellement. Certains sont utilisés des semis de blé ou maïs à la récolte (tracteur, charrue, rouleau, semoir, faucheuse, faneuse, andaineurs, presse ronde et cubique, remorque).

Les mesures environnementales, mises aux normes des bâtiments d'élevages ont fait réfléchir les agriculteurs autour des différents systèmes : des épandeurs grandes largeurs, 1 tonne à lisier. Ces investissements ont aussi permis d'améliorer les pratiques agricoles et les conditions de travail. L'installation de certains jeunes agriculteurs a pu être facilitée grâce à cette possibilité d'acquérir du matériel neuf en groupe.

La CUMA, c'est un groupe d'agriculteurs qui met aussi en commun des réflexions sur la vie rurale ; sur des problèmes qui abordés en groupe permet de trouver des solutions, sur l'avenir du métier (30% des exploitants en polyculture élevage ont plus de 55 ans), sur l'organisation de chantiers en groupe (ensilages, moissons). Elle permet aussi de développer un dynamisme, une ambiance de groupe et une solidarité dans les campagnes.

La CUMA du progrès est rattachée au niveau départemental et national en une fédération. Le SAFIR ou salon inter-régions des fourrages, le temps fort des CUMAS a eu lieu en 2003 en Maine et Loire.



En cette fin d'année 2003, la solidarité entre les agriculteurs de la CUMA a joué pour se joindre à la FDSEA. Un convoi de fourrages a été organisé à Louresse en partance pour le Tarn. Chaque agriculteur pouvait donner 2 à 4 bottes de paille ou de foin pour qu'un train avec 1000 tonnes de fourrage puisse partir du Maine et Loire. L'entreprise Justeau s'est associé au voyage en prêtant ses camions.

Maisons fleuries 2003

1^{er} prix M^{me} LECLERC, 3 place de l'église

2^{ème} prix Le Bourg ; Mr Mme VALLET Maurice, 5 place del'église
Rochemenier ; Mr Mme ROUX Jean-Yves, 11 rue du moulin
Launay ; Mr Mme CLOCHARD Gilles, Le sablon
La Bournée ; Mr Mme METIVIER Fernand

Les Méritants Mr M^{me} ASSERAY Robert, 1 place de l'église
Mr M^{me} AUMONT Louis, 7 rue du tilleul
M^{me} BANCHEREAU Régine, 2 rue de Villeneuve
Mr M^{me} BARON Jean-Claude Le Moulin Gouré
Mr M^{me} BERTHELOT Jacques, 9 rue du Parc
M^{me} BONNET Gisèle, 3 rue du moulin
Mr M^{me} BOUET, 8 Résidence du Parc
Mr M^{me} BOUSSEAU Marcel, 5 place du cèdre
Mr M^{me} BLOT Ludovic, 1 rue des Charmilles
Mr M^{me} BRETON Claude, 3 rue du vieux puits
Mr M^{me} CLEMOT Yves, 2 rue du moulin
Mr M^{me} COURANT Georges, Pont varannes
Mr DELOGEAU Paul, Moulin neuf
Mr M^{me} FOREST Yves, 4 rue des templiers
Mr M^{me} FREMONDIERE André, 14 rue de la société
M^{me} FREMONDIERE Nadine, 13 rue du parc
Mr M^{me} GLANDAIS Jean Marie, 2 rue du domaine
Mr M^{me} GRASSET Gaston, 1 rue des terres rouges
Mr M^{me} JUSTEAU Norbert, 11 rue du musée
Mr M^{me} LEROUX Gilles, 11 rte de la Bournée
Mr M^{me} LETOURNEUR Jean, 4 rue du vieux puits
Mr M^{me} LEBASTARD Romain, 3 chemin de garenne
M^{me} MAINGUY Claudie, 8 rue de la société
M^{me} MAÎTREAU, 10 place de l'église
M^{me} MARET Marie Thérèse, 1 place du cèdre
Mr M^{me} MARTIN Christophe, 3 rue du domaine
M^{me} MARTIN Claude, 4 rue du domaine
Mr M^{me} METIVIER André, 1 rue du chêne rond
Mr M^{me} OGEREAU Guy, 3 rue des champs chailloux
Mr M^{me} PINEAU Claude, 2 rte de la Boutinière
Mr M^{me} POIRIER Hervé, 8 place de l'église
Mr M^{me} POULEAU Paul, 12 rue du tilleul
Mr M^{me} ROTHE, château pont de varannes
Mr M^{me} SCALI Julien, 9 rue du tilleul
Mr M^{me} SOURISSEAU Louis, 2 place de l'église

La commission des maisons fleuries félicite les heureux lauréats pour le classement 2003, sans oublier ceux qui ne paraissent pas sur cette liste.

Nous encourageons vivement le fleurissement de notre commune pour 2004.

Les gagnants sont invités à se présenter lors de vœux du maire pour se faire remettre leur lot.

Calendrier des fêtes

Janvier :	Vendredi 9	Vœux du maire (municipalité)
	Dimanche 11	Galette ASVR
	Samedi 17	Assemblée générale et galette des anciens combattants
	Mardi 20	Assemblée générale du club de l'amitié
	Dimanche 25	Sainte Emérance (comité des fêtes)
Mars :	Mardi 16	Pot au feu (Club de l'amitié)
	Samedi 20	Repas des chasseurs
	Dimanche 21	Rallye vélo ou à pied (comité des fêtes) "entre Tuf" et Grisons"
Avril :	Sam 3 – Dim. 4	Théâtre (activité du centre social)
Mai :	Samedi 8	Commémoration repas à Louresse (anciens combattants)
	Samedi 15	Tournoi FOOT - ASVR
	Samedi 22	Fête de l'omelette (comité des fêtes)
Juin :	Mardi 8	Méchoui (Club de l'amitié)
	Vendredi 18	Fête du R.P.I. Louresse-Dénezé
Juillet :	Jeudi 1	Méchoui (anciens combattants)
	Mardi 27	Barbecue (Club de l'amitié)
Octobre :	Dimanche 3	Bal à la ballastière (anciens combattants)
	Mardi 5	Concours de belote inter-club (Club de l'amitié)
	Samedi 16	Bal ASVR
Novembre :	Samedi 6	Soirée choucroute (société la nouvelle patrie)
	Jeudi 11	commémoration déjeuner (anciens combattants) Vente de Brioches (Association des parents d'élève)



Nos Artisans, Commerçants et Restaurants.

La douceur Angevine

Spécialité de l'omelette

BAR - RESTAURANT

Jean Jacques ROBIN

9, rue principale

Tél. 02 41 59 13 12

Boulangier - Pâtissier

GEORGET Sébastien

13, Rue principale

Tél. 02 41 59 32 82

*Entreprise de Maçonnerie
Neuf et restauration*

SARL DESVALLON

DESVALLON Sebastien

ZA Les justices

Tel. 02 41 59 13 31

Fax : 02 41 59 93 20

*Rénovation - ravalement
taille pierre*

PINEAU Claude

2 rte Boutinière

Tél. 02 41 59 19 14

Fax 02 41 50 06 7

Les caves de la GENEVRAIE Et L'AMMONITE

Spécialité de fouaces

Restaurants TROGLODYTIQUES

**Norbert et Odile JUSTEAU
Philippe et Fabrice JUSTEAU**

Rochemenier

Tél. 02 41 59 34 22

Garage Carrosserie Peinture

NHT AUTO

Nadège HOLLARD Thierry

10 Rue principale

Tél. 02 41 59 13 10

Construire - Agrandir - Rénover

**JUSTEAU Frères
et
JUSTEAU Terrassement**

ZA Les justices

Tel. 02 41 59 33 63

Fax 02 41 59 35 75

Entreprise de maçonnerie

Maison Rénovation Angevaine

BOISSEAU Jacques

Rte du polissoir la Bournée

Tél 02 41 59 19 14

Entreprise de plâtrerie

ROUX (SARL)

11 rue du Moulin Rochemenier

Tél. : 02 41 59 28 78

Fax : 02 41 59 36 76

Entreprise de peinture

CHOLOUX Wilfrid

19, rue des Charmilles

Tél. 02 41 59 36 93

*Entreprise électricité générale
Chauffage - Plomberie*

DEPANN'ELEC 49

GIRAUD Serge

3 Impasse du Laurier

Tél./Fax 02 41 45 55 79



*une journée
à Louresse*



*dans le cadre des journées
d'animation en Milieu Rural*